

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 113 (1977)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

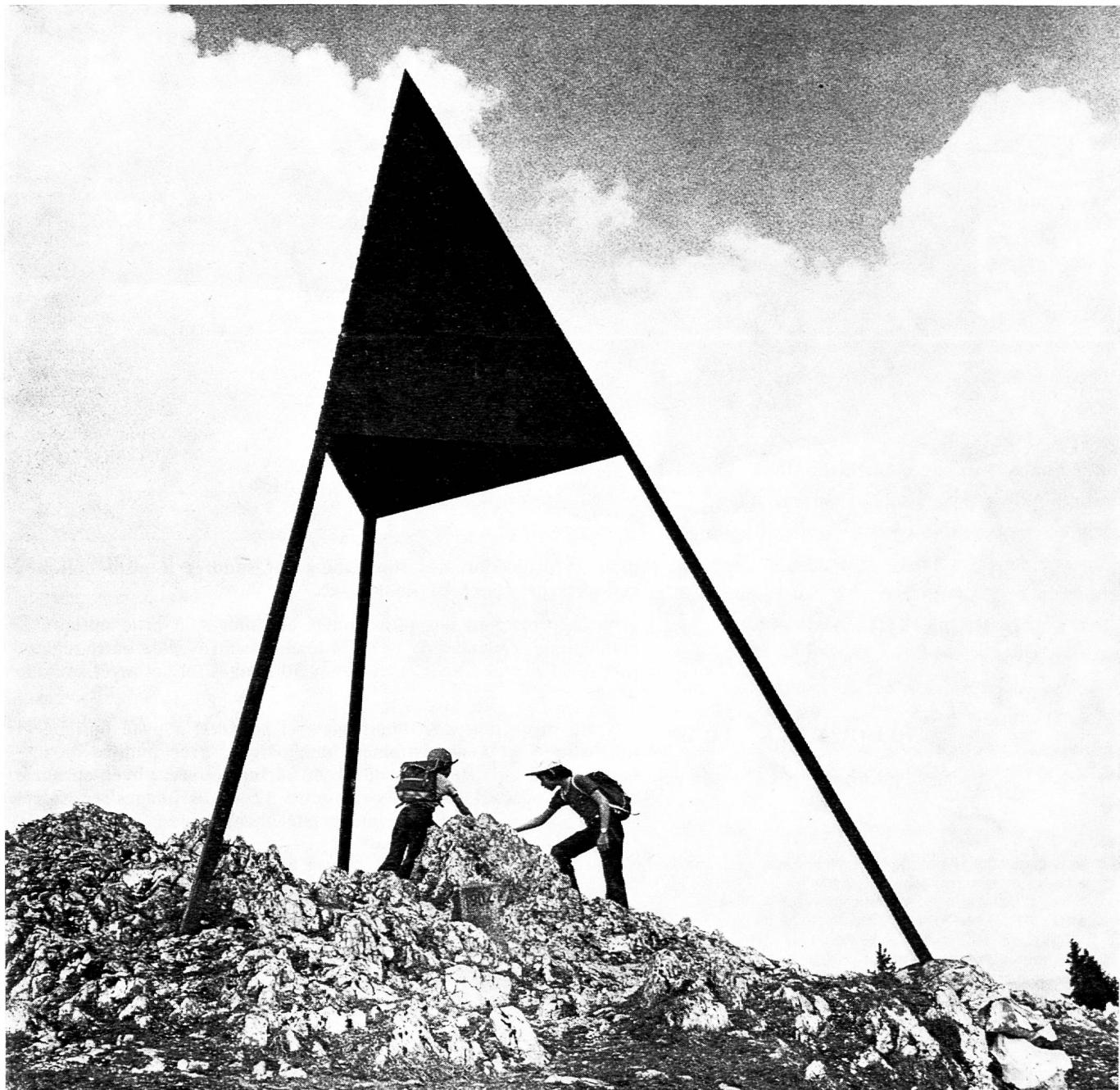
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

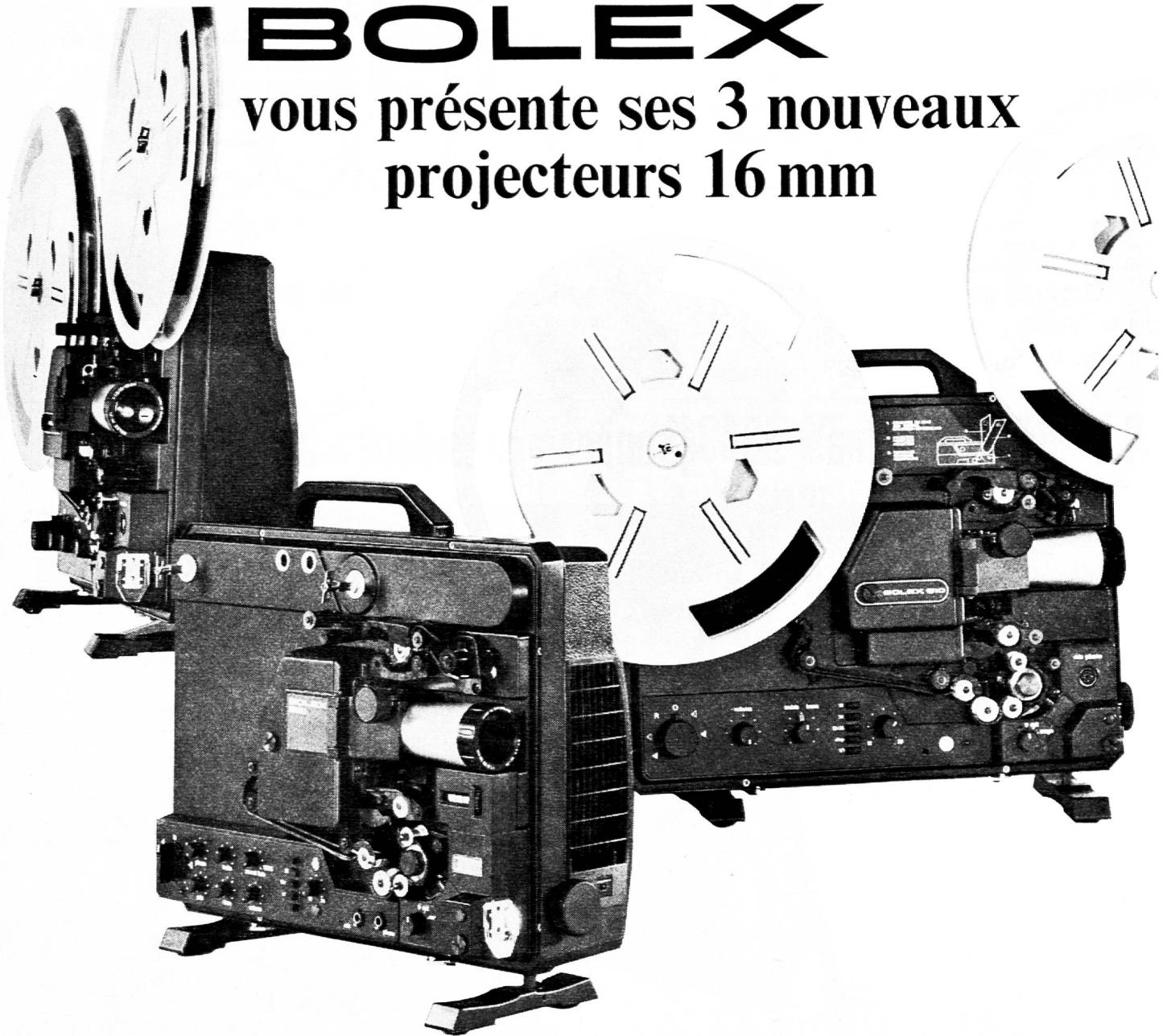
La SPR nomme son premier président à plein temps



Doris Vogt

BOLEX

vous présente ses 3 nouveaux projecteurs 16 mm



le Bolex 501

→ pour la projection des films muets et sonores à piste optique ; cadences de 18 et 24 images/sec.

le Bolex 510

→ pour la projection des films muets et sonores, à piste optique et magnétique ; cadences de 18 et 24 images/sec. ; avec en outre réglage progressif des cadences entre 15 et 30 images/sec. et arrêt sur une image

le Bolex 521

→ pour la projection des films muets et sonores, à piste optique et magnétique, et l'enregistrement magnétique, avec pupitre de mélange incorporé ; cadences de 18 et 24 images/sec. ; avec en outre réglage progressif des cadences entre 12 et 26 images/sec., arrêt sur une image et marche image par image

Ces trois nouveaux types de projecteurs ont tous une lampe halogène à miroir froid. Ils peuvent être équipés, au choix, d'un zoom 35-65 mm ou d'un objectif à focale fixe de 50 ou 70 mm. Ils admettent les bobines de film jusqu'à 600 m de capacité ; leur chargement est automatique ; ils ont un haut-parleur séparé, incorporé au couvercle, et sont facilement transportables, puisqu'ils ne pèsent que 18 kg environ.

Vous choisissez le modèle dont vous avez exactement besoin et vous payez le prix le plus juste, ce qui, chez BOLEX, peut être étonnamment avantageux.

Pour faciliter votre information, pour que vous puissiez savoir quel est le modèle qui convient le mieux dans votre cas, quel est son prix et pour vous renseigner sur la projection des films 16 mm en général, nous avons composé une documentation à votre intention. Il vous suffit, pour la recevoir, de nous retourner le coupon ci-dessous.

Coupon

Veuillez me faire parvenir votre documentation « La projection des films 16 mm »

Nom et prénom

Profession ou fonction

Rue et No

NPA et localité

A découper et à envoyer à BOLEX S. A., Case postale, 1401 Yverdon.

BOLEX

une marque sûre, toute une somme d'expérience dans la construction de caméras et de projecteurs 16 mm

Sommaire

ÉDITORIAL

Un président à plein temps 547

COMITÉ CENTRAL

Jean-Jacques Maspéro	548
Assemblée des délégués	549
SIPRI, an un	550
Semaine de Trogen	550
Tribune libre	550

VAUD

Cotisation 1977	552
Nouveaux membres honoraires	552
Musique et handicapés	552
XIX ^e Séminaire	552

GENÈVE

Assemblée administrative annuelle	553
Chronique CIA	558
Classes spécialisées	558
T'as la clé ?	558

NEUCHÂTEL

Participation	561
La KOSLO et les associations neuchâteloises	561
Exposition	562

JURA

Le CC travaille pour vous	562
J'ai retenu de mes lectures	562
Brins de temps	562
Ecole normale	563, 565
Au centre de perfectionnement	563
Le système	565

DIVERS

Communiqué publicitaire	565
Service de placements	566

Un président à plein temps pour la SPR

L'assemblée des délégués du 4 juin dernier a nommé le premier président à plein temps de la Société pédagogique romande. Événement de portée considérable, il signifie notamment que notre association faîtière a décidé de se donner les moyens de sa politique.

C'est l'aboutissement de plusieurs années d'études, souvent ardues, tant il est vrai que toute augmentation de cotisations exige un lent travail d'approche, une information minutieuse et même un déploiement dans l'art de convaincre.

Cette décision participe de la volonté marquée depuis 1970 de transformer progressivement la SPR en une véritable association professionnelle, corporative et syndicale. C'est le renoncement délibéré au statut d'amicale qui avait caractérisé son mode de travail durant les dernières décennies.

Evolution heureuse, évolution nécessaire aussi face aux impératifs nés de la coordination romande voire suisse. Dès 1971 et progressivement, tous ceux qui participaient de près à la gestion des affaires romandes ont senti la nécessité de cette restructuration face aux organisations supracantonales mises en place notamment par les départements de l'instruction publique. L'amateurisme — même au bon sens du terme — la bonne volonté, l'enthousiasme pour une association romande forte ne suffisaient plus ; depuis quelque temps déjà, certaines failles dans la gestion, dans la préparation des dossiers, dans la prise des décisions ont montré les dangers qui nous guettaient. Dès lors, la commission ad hoc composée des présidents des sections cantonales s'est saisie de ce problème et a conduit son étude avec célérité. Son rapport introduisant le principe d'un président à plein temps a été adopté par l'avant-dernière réunion du législatif SPR. Le premier pas — le plus important quant au principe — était ainsi franchi. Le second s'est concrétisé à Yverdon, il y a une quinzaine de jours, par la désignation d'un homme : Jean-Jacques Maspéro.

Les rédacteurs de l'« Educateur » saluent cette nomination tant pour le progrès qu'elle constitue que pour les qualités du collègue et de l'ami qui dorénavant consacrera tout son temps à l'efficacité et au développement de la SPR.

Bon vent Jean-Jacques et que vive la SPR !

F. Bourquin.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, chemin des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : **IMPRIMERIE CORBAZ** S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

JEAN-JACQUES MASPÉRO NOMMÉ PREMIER PRÉSIDENT A PLEIN TEMPS DE LA SPR

C'est par une très longue ovation que les délégués SPR réunis à Yverdon le 4 juin dernier ont nommé Jean-Jacques Maspéro premier président à plein temps de la Société pédagogique romande.

Il était un peu plus de 17 heures lorsque Charles Jaccard, président de la commission pour l'étude d'un poste à plein temps, informa l'assemblée des dispositions prises pour la mise au concours du poste de président permanent, conformément aux décisions prises par l'assemblée de décembre 1976.

Ayant certifié que la procédure prévue s'était régulièrement déroulée, il communiqua à l'assemblée le préavis du Comité central en la matière : nommer Jean-Jacques Maspéro à la présidence de notre association faîtière.

La présidente de l'assemblée, Hélène Jeanneret (SPN), demanda alors si le vote au bulletin secret était requis. Réponse négative lui ayant été donnée, elle proposa dès lors formellement la nomination de Jean-Jacques Maspéro.

Une longue série d'applaudissements lui répondit — probablement la plus longue de l'histoire de l'assemblée des délégués — ce qui permit à Jean-Jacques Maspéro de faire son entrée dans la salle de délibérations, passablement ému. Il était devenu le premier président à plein temps de la SPR.

« Ces acclamations vont à l'homme et à son travail »

C'est par cette déclaration que Charles Jaccard félicita le nouveau président. Élu président SPR au Congrès de La Chaux-de-Fonds en 1970, réélu à celui de Genève en 1974, il est inutile de présenter longuement Jean-Jacques Maspéro. Sa personnalité et le travail accompli durant près de sept ans pour notre association constituent les références indiscutables du nouveau président.

Charles Jaccard tient encore à associer aux acclamations des délégués Lucienne Maspéro, sa femme, qui a vécu le quotidien d'un président très sollicité et qui ne doit pas trop se faire d'illusions sur l'ampleur des tâches qui attendent dès maintenant son mari. Aussi, c'est à elle que Charles Jaccard remet la traditionnelle gerbe de fleurs.

« Les félicitations du grand frère SLV »

Il appartient à Willy Schott, président du SLV, d'apporter, en des termes plein d'humour et fort appréciés de l'assemblée, le message de félicitations de nos collègues suisses alémaniques. Il relèvera notamment l'importance de l'opération au niveau des structures et de la personnalité du nouveau président. Reconnu déjà comme très habile, il n'en deviendra que plus mobile et omniprésent. La SPR n'en sortira que plus cotée et... mieux cotisée.

« Ce n'est pas un devoir mais un plaisir de m'exprimer ici »

Le président de la Conférence suisse des organisations d'enseignants, Jean John, ancien président SPR tient, lui aussi, à féliciter très chaleureusement Jean-Jacques Maspéro. Il se déclare d'autant plus satisfait de cette décision qu'il l'avait appelée de ses vœux durant les quatre ans qu'il a passés à la présidence de la SPR. Il se dit aussi persuadé que Jean-Jacques Maspéro saura garder le contact avec la base et que nous ne courrons pas le risque de le voir se livrer à un quelconque culte de la personnalité !

« Notre amitié aussi »

Hélène Jeanneret, présidente de l'assemblée des délégués, en des termes très simples, remerciera Jean-Jacques Maspéro de son dévouement, lui réaffirmera notre confiance dans ses talents de médiateur, lui dira notre estime pour les connaissances qu'il a de nos particularismes régionaux et l'assurera de notre appui et de notre amitié.

« Je fais le serment de mettre toute mon énergie au service de la SPR »

C'est en ces termes que Jean-Jacques Maspéro s'exprimera après avoir dit sa confusion face aux compliments qui lui sont adressés et relevé l'honneur qui lui est ainsi fait.



Il remerciera aussi tous ceux qui ont dessiné le portrait du président permanent SPR, portrait auquel il s'est progressivement identifié :

— sa femme tout d'abord pour l'appui constant et discret qu'elle lui apporte ;

— le bureau exécutif, la commission ad hoc, son président et enfin le Comité central ;

— l'assemblée des délégués, qui, par son acceptation sans réserve aujourd'hui, a clairement marqué sa volonté de faire progresser la SPR.

Le nouveau président relèvera encore la valeur des liens d'amitié qui se sont tissés entre tous ceux qui œuvrent à la tête de notre association.

Il tient aussi à préciser que sa première action de président permanent, il la consacrera à l'information des collègues des différentes sections. C'est une des conditions fondamentales de l'unité.

Il réaffirmera enfin son attachement au métier d'instituteur de campagne et déclarera qu'il n'a pas d'autres ambitions que de servir les valeurs attachées à cette profession.

FB.

Les débats de l'assemblée des délégués

Rapport d'activité

C'est l'occasion pour le président SPR de faire un bilan général de l'activité de notre association. Il relèvera d'abord que l'action tranquille et constante vaut mieux que les déclarations fracassantes suivies de peu d'effet. Il se dira choqué par ceux qui, refusant de s'informer, jugent la SPR comme peu efficace dans certains domaines. Il dira aussi sa confiance à la politique de dialogue et de négociation instaurée avec les autorités. Il rappellera aussi que toute action directe passe par le canal des associations cantonales, fidèle en cela à l'esprit fédéraliste qui nous caractérise.

Sur le plan national, il se félicitera de la nomination de Jean John à la présidence de la KOSLO et des relations suivies entretenues avec le SLV. A ce propos, l'assemblée des délégués se déclarera solidaire avec deux résolutions adoptées récemment par nos collègues suisses alémaniques et portant sur la liberté d'établissement et la garantie des libertés individuelles des enseignants. Cette dernière résolution a été votée à la suite des incidents créés par les autorités scolaires de Zoug qui ont introduit des critères extrêmement douteux pour ne pas dire inadmissibles à la nomination de certains enseignants.

Jean-Jacques Maspéro relèvera encore que nos relations avec les associations d'enseignants secondaires sont malheureusement au point mort. Il regrettera ces blocages pédagogiques, notamment au niveau de CIRCE III (7, 8, 9^{es} années de la scolarité obligatoire) mais réaffirmera que la SPR ne peut pas renier les options qu'elle a prises dans le cadre de la création des programmes pour les degrés 1 à 6.

On parlera encore du rapport 1978 préparé en vue du Congrès SPR de Fribourg et qui traitera du statut général de l'enseignant primaire. Le soussigné apportera à l'assemblée des informations sur la reprise des émissions de télévision éducative (début 1978) et la poursuite des émissions de radio éducative dès septembre prochain.

C'est aussi l'occasion pour le président SPR de remercier tous ceux qui collaborent directement ou indirectement à la bonne marche de la SPR. Sur ce plan, il tient à faire une mention spéciale pour la secrétaire, M^{me} Wulschleger qui vit à l'horaire SPR et dont la disponibilité est à toute épreuve.

Document de la commission « Education permanente »

C'est Rodolphe Grob, membre de la commission EP/SPR qui présentera brièvement le document en question. Je renvoie le lecteur à la présentation qui en a été faite dans le numéro 20 de l'*« Educateur »*.

Citons toutefois les principales motivations qui ont permis la réalisation de ce document :

- le besoin de faire le point et de réactualiser le rapport du congrès de La Chaux-de-Fonds (1970) ;
- la nécessité de préciser ce qu'est l'éducation permanente face aux nombreux recyclages actuellement organisés en Suisse romande ;
- les contacts fructueux entre collègues des différents cantons ;
- la nécessité surtout de sensibiliser mieux encore l'ensemble de nos collègues aux responsabilités qu'ils doivent assumer dans leur propre formation permanente.

Comptes 1976

Ils ont paru dans l'*« Educateur »* N° 18/77. Le trésorier SPR, André Rochat, les commenterà brièvement en rappelant d'abord le système de nos six comptes. Il confirmera les prévisions budgétaires et remerciera chacun des intéressés de la bonne gestion des affaires financières de la SPR. Il relèvera encore l'augmentation des effectifs.

Ces comptes, comme le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité.

Modifications de statut

Il s'agit essentiellement d'ajuster nos statuts aux décisions relatives à la nomination d'un président permanent plutôt que d'un secrétaire.

Ces propositions ne soulèvent guère de problème dans l'auditoire et elles sont finalement toutes acceptées.

Divers

C'est l'occasion pour l'assemblée des délégués de prendre congé de Louis Morier-Genoud qui, durant des années, a consacré son énergie à l'administration de la Guilde de documentation SPR, aidé en cela, et il le relèvera avec humour, par son épouse. Un modeste cadeau lui est offert à cette occasion.

Rappelons que son successeur a été désigné en la personne de Roland Mercier.

Les divers de cette assemblée permettent également à la section genevoise de revenir sur les problèmes de « censure » au sujet des articles sur l'énergie nucléaire. On parlera beaucoup du droit de réponse, de l'avis de juristes, de l'élargissement nécessaire de nos colonnes à des préoccupations qui ne sont pas forcément pédagogiques. La liberté d'expression des enseignants dans leur journal reste une préoccupation fondamentale des divers orateurs.

Il est aussi rappelé les mesures prises par le Comité central (voir *« Educateur »* N° 18, p. 431, et N° 16, p. 295 et suivantes) qui tiennent à une politique de gestion de notre journal et ne ressortent pas d'une volonté de censure.

La question reste posée et on en reparlera certainement lors d'une prochaine assemblée.

Le collègue Monnier propose encore la création de deux commissions, l'une s'occupant des problèmes financiers du statut de l'enseignant, l'autre se préoccupant de l'harmonisation de la fonction d'enseignant. Le Comité central fera des propositions dans ce sens à une prochaine assemblée.

Enfin, le rédacteur de la SLZ donne quelques précisions sur l'action Belgrade qui doit permettre la récolte de signatures pour faire pression de manière à ce que les droits de l'homme soient respectés dans certains pays.

Cette importante et historique assemblée des délégués est levée à 17 h. 45.

FB.

EN MARGE DES DÉBATS

On a beaucoup apprécié :

- la réception de la Municipalité d'Yverdon qui nous accueille régulièrement et qui désaltère les délégués ;
- l'allocution de M. Steiner, municipal, qui sait toujours concilier propos sérieux et humour ;
- la parfaite organisation de cette assemblée et de ses joies annexes, œuvre de notre collègue Claudine Schafroth d'Yverdon ;
- l'œillet printanier voire estival qu'arborait à la boutonnière toute la délégation genevoise.

SIPRI, an un

25-26 mai 1977. Interlaken. MMM représentent la Romandie, efficacement épaulés par le président de la KOSLO, notre collègue Jean John. M comme Meyrin deux fois, M comme Marin une fois.

Le programme de travail élaboré par la commission pédagogique de la CDIP est copieux. La séance est lancée à toute allure par MM. Huldi et Trier, président de la CP. Historique. Formation des groupes de travail. Pause alimentaire. Explosion des six groupes chargés d'étudier les thèmes pris en considération — dans un premier temps — par la CP et KOSLO au plan de la situation de l'école primaire. Chaque thème était traité selon quatre « critères » :

- indéfini, recouvrant tous les aspects ;
- idées maîtresses, cadre constitutif, tâches de l'école ;
- objectifs pédagogiques, plans d'étude ;
- méthodes pédagogiques, formes de réalisations, développements.

Les groupes 1 et 4 ont étudié quelques-unes des 33 propositions présentées, à savoir et entre autres la **surcharge scolaire de l'enfant**, une tentative de mesure de la « liberté » de l'élève, le rôle des devoirs à domicile, la coresponsabilité des parents et de l'école, le grand isolement des maîtres d'école dans l'accomplissement de leur tâche quotidienne, les difficultés diverses « freinant » les contacts parents-enseignants, la « plasticité » des plans d'étude dans leur exploitation pratique par les enseignants...

Les groupes 2 et 5 ont étudié les macrostructures de l'organisation scolaire et posé une série de huit questions englobant des domaines tels que : le « moment » généralement choisi pour la scolarité obligatoire (7 à 16 ans ou 6 à 15 ans) est-il correctement situé, est-il possible de revoir ce problème ? La diversité des écoles primaires en Suisse n'a-t-elle que des raisons historiques ? Quelles influences agissent sur l'organisation de nos écoles primaires, quelles influences « supérieures », venant des écoles secondaires inférieures et supérieures, quelles mesures pourraient assurer une construction de bas en haut plutôt que l'inverse ?

Les groupes 3 et 6 ont étudié respectivement l'organisation des structures administratives de l'école, la cogestion autorité administrative scolaire ET parents ; les autorités scolaires « traduisent »-elles vraiment les désiderata exprimé par le public, par les parents ; quelles préentions les parents et l'opinion publique

peuvent-ils avoir vis-à-vis de l'école ? Telles étaient quelques-unes des préoccupations de ce groupe. Les Romands se sont intéressés à la situation de l'enseignant dans la société : d'où provient le malaise de l'enseignant primaire ? Quelle image a-t-on (se fait-on) de l'instituteur dans le public ? Où en est son prestige ? Où en est sa formation continue et à quel moment de sa formation accède-t-il à l'autonomie ? Voilà, évidemment très résumées, quelques-unes des recherches et réflexions... résumant ces deux journées de travail.

Leur utilité ? Ce matériel très dense créé pendant le séminaire servira de base à la CP pour établir un premier projet

de plan de travail pour l'avenir... Les participants au séminaire auront encore l'occasion de s'exprimer car ils recevront une documentation complète sur les travaux réalisés à Interlaken.

Un projet de structures nous a été présenté en fin de séminaire. En haut de l'organigramme la CDIP, en bas des groupes de travail : enseignants, experts, parents, plus un ou des groupes hétérogènes. Laissons le temps à la commission pédagogique de digérer le volumineux et substantiel matériel mis au point jeudi 26 mai, cette substantifique moelle qui pourrait bien être l'amorce d'une étude passionnante s'étendant sur quatre à cinq ans...

Un délégué KOSLO à SIPRI :

J.-P. Buri.

Semaine pédagogique internationale

La direction de la 24^e Semaine pédagogique internationale, qui se tiendra du 17 au 23 juillet au village Pestalozzi à Trogen, nous communique qu'il y a **encore quelques places disponibles**. Des facilités de paiement de la finance d'inscription sont prévues pour les enseignants sans travail et pour les étudiants.

Le thème général est l'étude des conflits dans l'éducation scolaire, et la recherche de solutions sur le plan psycholo-

gique. La danse, le jeu scénique, le théâtre seront également étudiés.

Les participants auront l'occasion de mieux connaître le village Pestalozzi, qui sera présenté par le nouveau directeur Dr A. Bachmann. C'est Paul Binkert qui dirigera la Semaine, qui sera ouverte par une allocution de M. Friederich von Bidder, secrétaire général du SLV.

A. P.

TRIBUNE LIBRE

Doués... un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout !

Rédigés aux quatre coins de Romandie, les articles de l'**« Educateur »** corporatif ne manquent pas de créer parfois des télescopages involontaires entre idées assez divergentes. C'est le cas dans le numéro 18, où nous découvrons à la fois la description d'une expérience de **classe intégrée** accueillant ensemble des enfants handicapés et non handicapés (pages 449, 450), et la suggestion de regroupement des élèves surdoués dans des **classes spécialisées**.

La pédagogie avancerait-elle comme une écrevisse ? Au moment où les efforts éducatifs cherchent des solutions aux effets néfastes et connus du cloisonnement, de la ségrégation, on nous en propose de nouvelles formes ! Et **pas seulement pour les élèves**, mes chers collègues attention, « Les maîtres qui sont les plus appréciés (par les enfants doués) sont

ceux qui montrent le plus de maturité et d'expérience. S'ils réussissent avec les intelligences supérieures, c'est qu'ils en possèdent une eux aussi ». A quand la classe 16 de l'échelle des salaires pour les enseignants « communs » et la 20 (au moins) pour les maîtres « supérieurement intelligents » ? Voilà qui va tout à fait dans le sens de l'atténuation des différences entre ordres d'enseignement.

Quant aux élèves prodiges, étant donné la **diversité de leurs QI**, doués ou superdoués, et de leurs talents, pas moins de six catégories, il faudrait probablement envisager, afin qu'ils ne s'éteignent pas au contact de copains moins brillants ou différents, plusieurs sortes de classes spécialisées : pour le doué en général, le doué en sciences, le doué en arts et lettres, le leader social, le doué en mécanique, le créatif, et ceci à deux niveaux (voir liste page 458).

Cependant, comme la société est faite d'une multitude de forces diverses, mais **toutes nécessaires**, je propose, afin de ne pas défavoriser d'autres talents qui pourraient s'endormir faute « d'émulation entre égaux », de créer aussi des classes spécialisées pour d'autres « doués » : en cuisine — futurs maîtres queux, en soins aux plantes — futurs jardiniers, en soins aux animaux — futurs paysans, en travaux manuels — futurs ouvriers, en sports — futurs reproducteurs de la race (mais peut-être en séparant certaines disciplines : l'entraînement du saut en longueur n'est pas le même que celui de la natation) ; il faudrait bien sûr ajouter des classes pour les filles douées en arts domestiques — futurs modèles de ménagères, ou dotées d'une « vocation » — futures infirmières ou institutrices !

On pourrait allonger la liste à l'infini et démontrer en même temps l'absurdité du système. Les arguments que l'on avance en faveur des classes spécialisées pour doués sont :

— « **Le programme doit être souple.** » Trouvaille originale que les enseignants réclament depuis belle lurette pour tous les élèves.

— « **La curiosité des doués est multiforme.** » Elle est multiforme chez tous les enfants, pour autant qu'ils aient été et soient dans des conditions propices à

son développement, d'où la nécessité de donner à tous ces conditions-là.

— « Ces élèves auront **plus d'émulation** quand ils se rencontreront entre égaux. » Tout d'abord, si l'on suit la démonstration de l'auteur, il y aura de l'émulation seulement entre ceux qui se ressemblent, ce qui nous renvoie aux catégories ci-dessus. Et ensuite, plus important, faut-il vraiment préférer l'émulation à l'apprentissage de la socialisation ? **Ou bien** émulation est synonyme de compétition, concurrence, volonté de passer par-dessus les autres, et elle n'a que faire à l'école publique et obligatoire, **ou bien** elle signifie volonté de réussir le mieux possible par rapport à ses propres possibilités, et on ne voit pas pourquoi on ne devrait pas utiliser les moyens qui la favorisent dans toutes les classes et pour tous les élèves.

On voit par contre fort bien ce que, tant les individus que l'ensemble social, ont à perdre par l'amputation de l'apprentissage de la socialisation, déjà si difficile à réaliser : comprendre et accepter les différences, reconnaître l'autre et vivre avec lui, négocier l'espace et le matériel communs, s'aider les uns les autres, discuter et creuser des idées opposées, tout cela c'est au sein de communautés d'enfants différents, par leur origine, leurs capacités, leurs intérêts, que l'on en fait l'expérience : en jouant, par-

lant, travaillant, mangeant, bref, **en vivant ensemble**.

Isoler les surdoués et les doués, c'est finalement **les desservir**, les couper de la découverte d'autrui, les enfermer dans un ghetto d'individus qui se savent supérieurs, mais ne savent rien des autres, c'est privilégier une dimension de leur personnalité et en oublier toutes les autres facettes.

Isoler les doués et surdoués, c'est aussi **accentuer les cloisonnements**, les spécialisations, les divisions, c'est-à-dire rendre le dialogue, la communication, le partage encore plus difficiles, et renforcer le risque, même si ce n'est pas ce que veulent les défenseurs de l'isolement, de voir la société régresser vers des formes élitistes et racistes, où toutes les tentatives de discrimination et d'oppression sont légitimées. L'équilibre, dans une société humaine, entre l'affirmation des identités particulières et la recherche de convergence est fragile et doit être sans cesse réexaminé : tenir compte de cette situation d'ensemble est nécessaire, y compris dans les propositions parcellaires.

C'est pourquoi, le travail le plus urgent est de développer un enseignement souple, ouvert, individualisé et communautaire, qui donne à **tous les enfants**, qu'ils soient plus ou moins doués, les meilleures conditions de développement et d'apprentissage. *Liliane Palandella.*

Le Centre de culture et de loisirs de l'Union syndicale de Lausanne vous propose un

stage création/ communication

du 11 au 16 juillet avec Jean Ricaud, producteur à FR3, et Arnold Walter, comédien.

L'événement, le traitement de l'information dans la grande presse et les médias ainsi que leur développement dans l'audio-visuel, les vidéogrammes et les télé-réseaux, tels seront les thèmes traités au cours de ce stage. Les participants proposeront leur point de vue théorique et pratique par la réalisation de saynètes théâtrales et d'émissions vidéo. Les animateurs feront pratiquer aux stagiaires l'expression théâtrale et vidéo sans se soucier que l'une des techniques serve de support à l'autre. Le propos des animateurs aura pour objet de noter les termes du langage théâtral et audio-visuel.

Prix du stage : Fr. 350.—.

Renseignements et inscriptions : Centre de culture et de loisirs de l'USL, St-Laurent 4, 1003 Lausanne, tél. 22 57 92.



2501 Bienne

NOUVEAU CATALOGUE GÉNÉRAL PETRA AV

Avec ses 92 pages, l'ouvrage de référence complet sur le matériel audiovisuel.

Informations détaillées sur des articles de marque de grande renommée utilisés quotidiennement dans l'industrie, l'armée, le commerce, les écoles et les universités.

Rétroprojecteurs, projecteurs de diapositives, de films, épiscopes, appareils de photographie et de cinéma, de reproduction et d'agrandissement, dispositifs de commande, enregistreurs magnétiques, tables de projection, écrans, matériel de base : feutres, feuilles transparentes, lampes, bandes et bobines, etc.

Demandez-le nous à l'aide du bon ci-dessous.

Participation de Fr. 5.— (il vous sera envoyé avec un bulletin de versement).

Veuillez nous envoyer le catalogue PETRA AV.

Nom : _____

Rue : _____

No postal / Localité : _____

A envoyer à : PETRA AV, 2501 Bienne.

Cotisations 1977

DERNIER RAPPEL

Suivant décision du Congrès 1976, elles s'élèvent à :

Membres actifs

y compris cotisation de la section :

Fr. 124.—

Les membres actifs de la section de Ste-Croix qui encaisse elle-même ses cotisations locales ne paient cependant que :

Fr. 119.—

Membres associés

y compris cotisation de la section :

Fr. 26.—

Les membres associés de la section de Ste-Croix, qui perçoit elle-même ses cotisations locales, ne paient toutefois que :

Fr. 21.—

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1977 au CCP 10 - 2226.

Le bulletin de versement encarté dans un précédent numéro de l'« Educateur » vous y aidera ; il constituera ensuite votre carte de membre : gardez-le donc soigneusement.

S'il s'est égaré, c'est volontiers que le secrétariat général vous en enverra un autre pour vous faciliter le paiement.

ATTENTION :

**A PARTIR DU 1^{er} AOÛT 1977,
LES COTISATIONS NON PAYÉES
SERONT PRISES
EN REMBOURSEMENT.**

Secrétariat général SPV.

Nouveaux membres honoraires

Lors de son XXI^e congrès, le 21 mai 1977, la Société pédagogique vaudoise a eu l'honneur de remettre un diplôme de membre honoraire à 44 de nos collègues, tous sociétaires depuis 25 ans et même plus !

A toutes et à tous vont nos félicitations, et nos vœux pour une longue retraite, et nos remerciements pour leur fidélité.

Hélène Gilliard.

M. Aerny Francis, Lausanne. M^{me} Badoux-Cerf Jacqueline, Mollie-Margot. M. Badoux Pierre, Mollie-Margot. M. Barbey Marcel, Lausanne. M. Barblan Peider, Lutry. M. Berthoud André, Renens. M. Besençon Michel, Lausanne. M^{me} Besson-Cogniasse Hélène, Duillier. M. Billaud Gabriel, Vers-chez-les-Blanc. M^{me} Blanc-Pernet Yvette, Lutry. M^{me} Bonifas-Ellenberger Elsa, Leysin-Village. M. Byrdé Jean, Romanel. M. Chabloz Jean-Paul, Lausanne. M. Clavel Agénor,

Prilly. M. Clavel Albert, Lausanne. M^{me} Cochet-Bornand Marie-Louise, Pully. M^{me} Cornuz-Regamey Rose-Blanche, Vevey. M^{me} Deriaz Viva, Chernes. M. Despond Jean-Jacques, Colombier-sur-Morges. M. Dubath Georges, Gryon. M. Falconnier Gaston, Lausanne. M. George René, Cugy. M^{me} Glardon-Maurer Andrée, Lausanne. M. Grandjean Richard, Renens. M. Guignard Paul, Pully. M. Hartmann Herbert, Yverdon. M. Henry Charles, Pully. M^{me} Joachim Jeanne, Lausanne. M. Joost Roland, Prilly. M. Knuchel Charly, Vuarrens. M. Liard Héli, Lausanne. M^{me} Liengme Frances, Lausanne. M^{me} Maurer Annie, Chexbres. M^{me} Montandon-Zwahlen Suzanne, Grandson. M. Moret Georges, Lausanne. M. Musy Raymond, Lausanne. M. Paccaud Jean-Paul, Morges. M. Pécoud René, Fontaines/Grandson. M. Pointet Frédy, Echandens. M^{me} Pressia-Byrdé Suzanne, Renens. M^{me} Renaud-Wachsmuth Jacqueline, Gimel. M^{me} Strehl Suzanne, Lausanne. M. Sueur Juhn, Gland. M^{me} Weiss Hélène, Lausanne.

Communiqué de musique et handicapés

— Stage international d'éducation musicale pour l'enfance inadaptée organisé par l'Association internationale WILLEMS.

Du dimanche 3 au samedi 9 juillet 1977, à Strasbourg. Conférences et leçons pratiques.

— Le mouvement dans la danse et dans la musique, à DIJON du dimanche 4 au samedi 10 septembre 1977.

Ateliers, récitals.

— Congrès international Willems : « L'ÉDUCATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE à Niederaleich (Bavière) du dimanche 21 au samedi 27 août 1977.

Leçons pratiques, exposés, récitals, excursions.

Pour tous renseignements : Pierre Joost, Vert-Vallon B, 1816 Chailly-sur-Montreux. Tél. (021) 62 06 37.

XIX^e Séminaire de la Société pédagogique vaudoise

CRÈT-BÉRARD, PUIDOUX - 17, 18 ET 19 OCTOBRE 1977

Cinq cours sont prévus. Le prochain « Educateur », N^o 23, vous en donnera la liste. Le N^o 24, à paraître après les vacances estivales, contiendra tous les renseignements nécessaires et le bulletin d'inscription.

Secrétariat général SPV.

Rédactrice de la rubrique vaudoise:
M^{me} Hélène GILLIARD, Ecole des Fossés, 1197 Prangins. Tél. (022) 61 59 38.

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

800 membres de la SPG ont participé, mercredi 25 juin en fin d'après-midi à la salle communale de Thônex, à l'assemblée administrative annuelle.

Après un long et riche débat sur le rapport d'activité 1976-1977 ils ont élu :

Mme Liliane URBEN, présidente de la SPG pour l'année scolaire 1977-1978 ; et ont nommé :

M. Samuel ROLLER, membre d'honneur de la SPG.

Nous reproduisons ci-dessous 4 textes concernant cette AAA :

- le discours du président ;
- les réactions d'un groupe de collègues à la lecture du rapport d'activité ;
- les impressions d'un collègue ayant participé à l'assemblée ;
- la synthèse des réactions suscitées par la « lettre de soutien à la FAMCO ».

Le comité.

Discours du président

Renoncer après trois ans ?

Me voilà donc au terme de mes trois années de présidence à la tête de la SPG. En septembre (en août déjà !) je reprendrai une classe à Liotard... ou ailleurs.

D'aucuns s'interrogent : pourquoi quitter ce poste après 3 années seulement ? Les statuts ne prévoient-ils pas un maximum de 5 ans ? L'efficacité ne demande-t-elle pas de rester plus longtemps ?

Très sincèrement je répondrai que ma décision est motivée par trois éléments :

— Des problèmes familiaux d'abord. La présidence de la SPG est une charge lourde, trop lourde peut-être avec des enfants à la maison...

— L'envie de reprendre une classe, de me retrouver au milieu d'enfants. Si je suis souvent entré dans des classes au cours de ces derniers mois, je n'ai jamais eu l'occasion de m'y arrêter. Je n'ai rencontré des enfants que lors de deux ou trois journées de courses d'école. En trois ans, c'est peu... et ça me manque. Je dois avouer que l'envie de reprendre une classe se teinte d'une légère appréhension. Mon recyclage en math n'est pas terminé, les enfants ont dû changer, et les programmes ? Je me prends alors à comprendre certains cadres de l'enseignement qui ne désirent plus du tout reprendre le chemin d'une classe !

— La notion de nomination à terme surtout, notion que la SPG a obtenue pour les méthodologues, pour le prési-

dent SPR et continue à réclamer pour les inspecteurs.

Car il faut bien reconnaître qu'à un poste comme celui de président SPG on est très rapidement pris dans un engrenage. Lettre, téléphones, information, les événements vont très vite... Les décisions sont à prendre. Le risque est grand que, pris dans le mouvement, le président n'en réfère plus à son comité, qu'il décide seul ou pire qu'il décide à la suite d'un entretien « au coin d'une porte » avec les responsables de la direction ou le chef du DIP.

Certes j'ai eu la chance de pouvoir compter, durant ces trois années, sur un comité d'une quinzaine de membres, efficace, soucieux de prendre en compte l'ensemble des activités de la SPG. Honnêtement je crois pouvoir dire que j'ai soumis à mes collègues toutes les informations importantes, toutes les décisions à prendre. Mais je dois reconnaître que, pris dans le mouvement, il était souvent difficile à chaque membre du comité de bien connaître chaque dossier, de bien peser le pour et le contre de chaque argument, de prendre une décision en « connaissance de cause ». Mes affirmations de président, l'analyse que j'avais eu le temps de faire (merveilleux plein temps !) pesaient alors très lourd, influençant de plus en plus.

Tant et si bien qu'un jour Alain (Denizot !) a lancé en plein comité : « Tu as pris le pouvoir ! » Boutade certes, mais combien significative.

ALORS :

- pour « montrer l'exemple » et être cohérent avec les thèses de la SPG,
 - pour assurer le renouvellement, ouvrir de nouveaux dossiers, faciliter les contacts,
 - pour permettre à d'autres d'avoir accès à l'information,
- convaincu que la SPG ne doit pas tenir par son seul président mais par l'efficacité de son comité et l'engagement de tous ses membres,
- j'ai pris la décision de ne pas renouveler mon mandat, de reprendre la direction d'une classe... tout en espérant naturellement continuer à servir la SPG sous d'autres formes au cours de ces prochaines années.

Moments importants

Je pense qu'il est utile de retracer brièvement à grands traits les principaux événements qui ont marqué ces trois années.

1. Fusion avec l'AMSEP

Depuis le printemps 1976 tous les enseignants genevois, primaires et enfantins, spécialisés et de disciplines spéciales, brevetés ou stabilisés, sont regroupés au sein de la même association : la SPG. L'égalité de poste a été obtenue. L'égalité de salaire est pour bientôt. L'association unique est un avantage non négligeable dans la défense de nos intérêts corporatifs ; elle est une force face à l'autorité scolaire et politique, elle est une source de progrès et d'action pour une pédagogie toujours plus au service de l'enfant.

Mais la fusion, et il faut aussi le reconnaître un large effort de recrutement au sein de nos écoles, ont amené une forte augmentation du nombre des membres de la SPG (en mai 1974, 780 membres, aujourd'hui, près de 1300).

Cette augmentation de plus de 500 membres en trois ans a nécessité entre autres la nomination d'un président à plein temps, solution qui a permis à la SPG d'assumer au mieux ses tâches. La réorganisation devra cependant être poursuivie :

- les problèmes de secrétariat devront être réétudiés, entre autres il faudra prévoir la présence d'une secrétaire à mi-temps et l'achat de nouvelles machines ;
- l'installation dans de nouveaux locaux (avec ou sans nos collègues secondaires) sera un pas important à franchir.

Il faut en effet éviter à tout prix que président et membres du comité ne soient accaparés par des tâches matérielles (tirage d'enveloppes ou de circulaires, envoi de documents) qui les empêchent de consacrer le temps nécessaire à l'étude d'un problème, à la confrontation des points de vue, à l'écoute des réactions des collègues, à la représentation de la SPG dans les commissions et groupes de travail.

2. Emploi

On rappelle souvent qu'en quelques années nous avons passé d'une situation de pénurie à une situation de pléthore.

Je pense que cette affirmation doit être tempérée par les 3 considérations suivantes :

- dès 1972 la SPG avait prévu la pléthore et avait amené la DEP à fixer un contingent de candidats ;
- la pléthore a été amplifiée par la situation économique, les enseignants renonçant souvent à prendre un congé ou à démissionner ;
- il faut être prudent dans l'utilisation du mot « pléthore ». Car peut-on réellement parler de pléthore d'enseignants primaires et enfantins lorsque l'on sait qu'un élève sur quatre à Genève travaille encore dans une classe qui compte plus de 25 élèves ? Ne s'agit-il pas plutôt d'une mauvaise répartition des deniers publics ?

La SPG se doit de profiter au maximum de la situation présente. Un certain nombre de déclarations de partis politiques (nous pensons particulièrement aux démocrates-chrétiens et aux radicaux), favorables au développement de l'enseignement primaire doivent nous permet-

tre d'aller de l'avant. Une large majorité au Grand Conseil n'est jamais à dédaigner ! Ce qui ne nous dispensera pas de poursuivre l'information de l'opinion publique sur les conditions de travail des maîtres et des élèves.

Ayant obtenu 30 classes supplémentaires à la rentrée 1976, ayant la promesse de l'ouverture de 20 nouvelles classes en 1977 et de l'attribution de nombreux postes de soutien et d'enseignants complémentaires, la SPG devra lutter ferme ces prochains mois pour éviter que les avantages acquis ne soient rapidement grignotés, principalement par un nombre trop faible de candidats (on peut craindre cette année que le Conseil d'Etat ne nous impose le chiffre de 30 candidats alors que nous avons besoin d'une cinquantaine d'enseignants en 1980).

3. Une ouverture pédagogique

Les enseignants genevois, dans la foulée des documents SPG « Moment clé de la scolarité » et SPR « Ecole, perspectives nouvelles » ont poursuivi leur réflexion pédagogique. Renonçant à attendre que les innovations viennent « d'en haut », ils ont proposé toute une série de mesures tendant à la nécessaire évolution de notre école.

Nous pouvons citer :

- l'expérience UCE d'abord, qui, soutenue par un vote massif de la SPG, a pu enfin démarre en septembre dernier ;
- la réflexion sur les notes de conduite et d'application qui a débouché sur 4 expériences qui seront certainement élargies à la rentrée 1977 ;
- les recherches dans le domaine de l'évaluation du travail scolaire ;
- les multiples expériences pédagogiques tentées dans diverses écoles et dont certaines ont été présentées dans l'*« Educateur »*.

Mais si l'on veut se convaincre de la richesse, de la qualité des propositions des enseignants, il faut se référer à la trentaine de projets d'*« enseignants complémentaires »* qui sont actuellement soumis à la DEP. C'est avec satisfaction que nous relevons le fait que de nombreux collègues aient profité de cette formule de soutien, prévue pour la rentrée 1977, pour réfléchir à une nouvelle organisation du travail scolaire, pour se pencher attentivement sur le problème du soutien et de l'élève défavorisé. Il est certain que cette réflexion, faite en général en plein accord avec la DEP et le corps inspectoral, apportera beaucoup de sang neuf dans notre école genevoise.

4. Une ouverture vers l'extérieur

L'un des axes de travail, au cours de ces trois années, aura été une « ouverture vers l'extérieur ». Investissement plus important au niveau de la SPR (qui vient de se doter d'un président à plein temps), participation au mouvement de la fonction publique, défense au sein du Cartel intersyndical de la semaine de 40 heures et des 4 semaines de vacances pour tous les fonctionnaires, appui à nos collègues de la FAMCO lors de leur débrayage du début du mois.

Les membres de la SPG sont de plus en plus nombreux à se rendre compte que la SPG ne peut vivre en cercle fermé, repliée sur elle-même. Seuls nous ne pouvons pas grand-chose ; l'appui des uns est nécessaire aux autres.

Ce mouvement ira certes en s'amplifiant ; mais il faut bien reconnaître que, pour l'instant, il n'est guère compris par la majorité des membres de la SPG. Il suffit de lire, pour s'en convaincre, les réactions suscitées par la lettre de soutien que le comité a récemment adressée à la FAMCO. Même les votes d'assemblée, qui prévoyaient pourtant des revendications communes des enseignants dans le cadre des tractations sur les 40 heures, sont oubliés.

La SPG, association regroupant des enseignants de toutes tendances politiques et idéologiques, doit cependant conserver son unité. La fusion AMSEP-SPG est trop importante face aux autorités pour que de nouvelles divisions se fassent jour. L'unité, indispensable à la défense de notre profession, ne pourra être sauvegardée que si les décisions, prises après une large consultation et après des débats où chacun aura l'occasion d'exprimer son point de vue, sont respectées et appliquées par l'ensemble des membres.

Des pistes de travail

Vous permettrez enfin au président sortant de vous dire enfin brièvement comment il envisage l'avenir de la SPG, de signaler quelques pistes de travail... pistes qui devront être naturellement rediscutées l'an prochain au sein du nouveau comité et soumises à l'assemblée générale.

1. Ne pas se replier

Malgré les réticences suscitées par la lettre de soutien à la FAMCO, réticences qui rejoignent celles exprimées lors du mouvement de la fonction publique, je suis convaincu que la SPG doit poursuivre sa politique d'ouverture vers les autres ordres d'enseignement, les autres fonctionnaires, les autres travailleurs.

La réflexion que nous devons mener cet automne sur le thème de l'orientation nouvelle de la SPR, la définition entre autres des mots « syndicats » ou « syndicats indépendants » sera d'une importance capitale pour l'avenir de notre association.

Les enseignants primaires et enfantins doivent absolument prendre conscience qu'ils font partie d'un vaste monde, que la DEP n'est pas une île isolée, mais qu'elle dépend d'un DIP, d'un Conseil d'Etat qui lui-même dépend (pensons simplement aux rentrées fiscales pour ne pas parler d'options politiques !) des électeurs et contribuables de notre canton !

- L'ouverture vers la SPR et la construction d'un syndicat des enseignants romands efficace.
- L'ouverture vers le Cartel intersyndical, lieu des rencontres des associations professionnelles et des syndicats de fonctionnaires.
- L'ouverture vers nos collègues du cycle et du secondaire qui se heurtent, parce qu'ils ont le même « patron » que nous, aux mêmes difficultés.
- L'ouverture même vers les autres syndicats qui nous permettraient de mieux connaître le monde dans lequel vivent nos élèves.

Toutes ces ouvertures me paraissent indispensables à la survie, au progrès de la SPG.

Ne me faites pas dire que ces dernières années aucune ouverture n'avait eu lieu. Au contraire. Mais je pense que ces efforts doivent être poursuivis, intensifiés, même si, confrontés à la réalité d'une action commune ou de soutien à des revendications, nous mesurons mieux l'importance de certaines démarches, les responsabilités que nous prenons en nous engageant.

2. Améliorer les relations au sein de la SPG

Les décisions du comité, les prises de positions, voire l'inscription de points à l'ordre du jour de l'assemblée générale, suscitent souvent de violentes réactions auprès de certains membres. Ceci souvent, par manque d'informations.

Nous constatons en effet que dans les écoles où une réelle discussion a lieu sur les thèmes de la SPG, une discussion où les motifs profonds peuvent être apportés, une discussion où chacun peut exprimer son point de vue, les décisions de la SPG sont beaucoup mieux comprises,

même si, et c'est normal, elles ne recueillent pas toujours l'unanimité.

Cette constatation doit nous amener à renforcer encore les liens qui existent entre nous ; nous devons faire circuler l'information, susciter la réflexion. Les articles et les comptes rendus de l'« Educateur », les commentaires à l'ordre du jour, les nouvelles transmises par le canal des « correspondants de bâtiments » devraient toujours être la source de larges débats en salle des maîtres.

A ce titre le rôle des « correspondants de bâtiments » est fort important : dans chaque école il doit être celui qui suit de près les activités de la SPG, celui qui informe les collègues, celui qui prend contact avec le comité pour transmettre une idée ou demander un renseignement complémentaire.

Les délégués de la SPG dans les diverses commissions, départementales ou romandes, ont eux aussi un rôle important à jouer dans le débat permanent qui doit entourer toutes les activités de la SPG. Ces délégués devraient non seulement « en référer » au comité pour recevoir des mandats, mais aussi s'entretenir de leur travail avec les collègues qu'ils rencontrent pour permettre à chacun de connaître les sujets abordés et donner son point de vue en connaissance de cause.

Les contacts entre les diverses catégories d'enseignants devront être améliorées. La maîtresse enfantine doit apprendre à connaître le travail du maître de gym, l'instituteur primaire celui de la maîtresse d'activités créatrices. De nombreux maîtres de disciplines spéciales ont adhéré ces dernières semaines à la SPG ; c'est un signe heureux. Les relations seront améliorées. La création de la commission « disciplines spéciales » devrait permettre d'intensifier les contacts entre généralistes et spécialistes.

3. Un effort personnel

Permettez-moi enfin d'être quelque peu sévère à l'égard de certains d'entre vous.

L'ouverture vers l'extérieur, le large débat à instaurer sur l'activité de la SPG ne pourront avoir lieu que si nous acceptons, de quelque tendance que nous soyons, de changer parfois nos attitudes, voire de modifier des positions qui nous semblaient intangibles. L'instituteur n'est-il pas un être continuellement en mouvement, en interrogation.

Or j'ai souvent été frappé, au cours de ces trois années de présidence, par le manque de venin, de volonté au changement, d'esprit combatif de certains d'en-

tre vous. Que ce soit sur le plan pédagogique ou corporatif, j'ai parfois eu l'impression que la situation était définitivement bloquée ; passent les réformes pédagogiques, passent les nouvelles luttes syndicales... je ferme la porte de ma classe, je continue comme j'ai toujours travaillé.

Combien de fois ai-je entendu des phrases telles que : « Cette décision a été prise sans me consulter... je l'applique cependant. Les programmes CIRCE sont surchargés... à quoi bon réagir. Inutiles les conseils d'école... l'inspecteur décide pour nous ! »

D'aucuns me trouveront peut-être sévère, mais je dois reconnaître que je ne peux comprendre une telle attitude. Dans un monde en constante évolution, comment l'enseignant pourrait-il « rester sur place » ? Autant je suis convaincu que nous n'avons pas à accepter n'importe quoi, venant de n'importe qui, autant je pense que nous devons être des « moteurs » dans le monde que nous construisons avec nos élèves. Seul un changement d'attitude réel de chaque enseignant, seule une prise de conscience du rôle que l'enseignant a à jouer dans la cité, permettront de « changer l'école » et de l'adapter à la vie d'aujourd'hui.

Conclusions

Trève de paroles que d'aucuns considéreront comme acerbes ; je préfère terminer sur une note plus positive. En vous disant un très chaleureux merci pour tout le travail que nous avons accompli ensemble au cours de ces 3 années. Que vous soyez membres du comité, que vous participiez à la réflexion au sein des commissions SPG, que vous représentiez la SPG dans des groupes de travail ou des commissions, que vous preniez la plume pour écrire dans l'« Educateur » ou le téléphone pour transmettre une information à saint Jean, que vous vous exprimiez en assemblée générale pour soutenir le point de vue du comité ou défendre une idée contraire... vous êtes solidairement responsables de la place qu'a prise la SPG dans notre société genevoise.

Je suis convaincu que le travail effectué ces derniers mois a été fort profitable à notre école et à notre profession. Je souhaite de tout cœur que ceux qui vont prendre la relève trouvent auprès de vous autant de satisfactions et d'appuis que j'en ai trouvés.

P. Dunner.

Réactions d'un groupe de collègues à la lecture du rapport d'activité 1976-1977

Je prends la parole au nom d'un groupe d'enseignants (primaire et enfantin) à qui leur classe demande un investissement constant ; nous participons aux activités de la SPG, notamment dans diverses commissions SPG et dans les assemblées afin de parvenir, pour le moment, aux changements nécessaires qui doivent permettre à tout enseignant d'apporter des prestations meilleures aux enfants qui nous sont confiés.

Pour nous la principale action de la SPG a été, cette année, de rechercher :

1. à améliorer les conditions de travail de l'ensemble des enseignants primaires et enfantins ;
2. d'obtenir pour chacun un emploi pour la rentrée 1977.

Il semble que nous ayons obtenu formellement pour la rentrée 1977 :

1. l'ouverture de classes, donc la diminution du nombre d'élèves par classe — ce qui est positif ;
2. l'engagement d'enseignants complémentaires à temps complet, travaillant dans des équipes de maîtres — ce qui est positif, il est cependant inquiétant de ne pas savoir combien de classes seront ouvertes, ni combien de postes d'enseignants complémentaires ouverts, ni pour qui, ni où ;
3. le bricolage des enseignants à demi-salaire.

Pourquoi un bricolage ? Parce que si je veux travailler en équipe, je dois investir plus qu'un autre maître : je dois discuter avec mes collègues, assister aux réunions de parents, préparer le travail en commun. Si l'équipe consacre 30 heures en dehors de l'horaire scolaire, avec mon demi-salaire je travaillerais 43 heures (30 heures + la moitié de 26 heures). Je me suis basé ici sur le travail de l'équipe UCE, seul point de comparaison actuel que je connaisse, où l'on travaille en équipe. Alors, il y a de fortes chances pour que le demi-enseignant devienne un enseignant qui passe dans les classes prendre les élèves, compliquant le travail de ses collègues, qui n'arriveraient pas à le rencontrer et l'on retrouverait un type de soutien-replâtrage, dont l'efficacité n'a jamais été prouvée et qui ne correspond en tout cas pas aux améliorations que nous souhaitons nous, ni la commission SPG « emploi et conditions de travail », ni aux lignes de force du rapport « école : perspectives nouvelles ». Nous remarquons encore que cela signifie chômage

partiel non payé pour 60 personnes.

Pourquoi aboutissons-nous à une solution si négative, malgré un « certain » appui de la direction de l'enseignement primaire, malgré les belles promesses de M. Chavanne entre autres, malgré des décisions prises en assemblées générales (à deux reprises), malgré le rapport de la commission « emploi et conditions de travail » ?

C'est la direction de l'enseignement primaire qui a introduit, contre la volonté de la SPG, ce travail à mi-temps dans le questionnaire (jaune) SPG-DEP, puis 60 individus (qui ne font peut-être pas partie de la SPG) ont fait personnellement le choix d'un poste à mi-temps contre les votes d'assemblée, et enfin c'est encore la direction qui a choisi les 60 mi-temps, éliminant les autres revendications SPG.

Les propositions que nous aimeraions faire maintenant devraient d'abord nous permettre de nous organiser afin que l'année prochaine, une telle situation ne se présente plus. Nous pensons que la responsabilité incombe en premier aux enseignants, à nous-mêmes.

Pour éviter une telle situation, nous devons tout d'abord nous rencontrer, nous grouper, discuter entre nous, soutenir activement les revendications de nos collègues, dire ce que l'on dit dans nos salles des maîtres, à l'extérieur. Rencontrer les parents de nos élèves et les autres enseignants. Par exemple : il s'agit d'essayer de comprendre pourquoi les enseignants du CO ont fait la grève — et comment les comprendre sans discuter

directement avec eux, personnellement ?

— Ensuite c'est à nous à participer activement à l'élaboration des rapports des commissions SPG, de proposer des mandats au comité, de voter des mandats précis, quitte à ce que le comité soit obligé de revenir plus souvent devant l'assemblée pour rapporter et pour se voir fixer de nouveaux mandats.

C'est nous qui choisissons notre comité. Ce sont des gens volontaires pour défendre nos intérêts. S'ils n'obtiennent pas ce que nous souhaitons, c'est à nous de décider ce qu'il faut faire pour aider nos délégués. Nous constatons que chaque fois qu'une commission SPG dépose un rapport, une commission mixte SPG-DEP est créée ; nous remarquons une fois de plus, que ces commissions mixtes ne sont pas réellement paritaires, puisque les décisions sont prises ailleurs, soit à la direction, soit au département de l'instruction publique. Relevons encore que chaque fois que la SPG a présenté une revendication et que soit la direction, soit M. Chavanne n'étaient pas d'accord, les revendications n'ont pas abouti. Qui peut prouver le contraire ? Et les revendications que nous n'avons pas pu faire aboutir ? Sont-elles si peu importantes pour qu'on les abandonne ? Ne doit-on pas se prononcer sur l'abandon d'une revendication ?

Aussi nous demandons au nouveau comité que la première assemblée SPG de septembre soit consacrée à revoir le fonctionnement de la SPG en reprenant les revendications qui n'ont pas abouti notamment dans les rapports : mi-temps, inspecteurat, prix, études pédagogiques, formation continue, allemand, etc.

Pour le groupe d'enseignants :

J. Piotton.

Impression d'un collègue ayant participé à l'assemblée

Permettez-moi de vous faire part de quelques impressions, au lendemain de l'assemblée administrative annuelle :

— D'une part, parvenu assez tôt à la salle de Thônex, j'ai pu assister à une valse inquiétante, celle de dizaines d'enseignants qui venaient retirer leur enveloppe et repartaient sur la pointe des pieds. Or, de deux choses l'une : ou la vie de l'association les intéresse et chacun doit se souvenir que l'AAA est son organe suprême, ou la SPG ne les concerne pas et l'honnêteté commande de démissionner. Du moins pourrait-on espérer de cette dernière catégorie qu'elle ne fasse pas cas de vingt francs d'amén-

de dont la SPG saura profiter, pour le bien de tous (et de ces enseignants-là aussi)...

— D'autre part, intéressé par la participation des membres au travail du comité, j'ai pu constater qu'il est extrêmement difficile d'avoir à l'occasion d'une AAA une véritable discussion. Trop de problèmes empêchent le dialogue souhaité : grand nombre de personnes, temps qui passe, ordre du jour chargé, etc. Aussi, je souhaite que le comité se penche sur le fonctionnement de son AAA et propose personnellement le retour aux séances du jeudi matin (avec garderie d'enfants organisée), afin d'évi-

ter de terminer chaque assemblée avec une majorité de chaises vides !

Pour conclure, je remercie le comité d'avoir prévu la salle de Thônex (l'année passée à Onex, bien du monde avait dû rester debout). Je regrette cependant que malgré l'augmentation des membres SPG la salle ait été peu remplie. Est-ce dû à la présence à la TV d'un match de football ? Si oui, je le déplore amèrement, à l'heure où les enseignants tentent de minimiser l'influence TV auprès des élèves, au moment où notre école essaie de rendre les élèves plus responsables et autonomes. L'exemple aurait pu venir d'en haut, qu'en pensez-vous ?

Yves Delieutraz.

Débrayage FAMCO

Soutien de la SPG

Vos réactions

En adressant le 3 mai dernier au bureau de la FAMCO une « lettre de soutien » dont chaque école a reçu copie, le comité de la SPG souhaitait qu'un large dialogue s'instaure dans nos bâtiments scolaires et invitait les membres de la SPG à faire part de leurs réactions. Vos réponses ont été nombreuses (une vingtaine d'écoles et plusieurs lettres individuelles, souvent des lettres expliquant en détail la motivation des réactions !) ; nous tenons à remercier très sincèrement tous les collègues qui ont pris la peine d'écrire, comme ceux qui, lors de l'AAA, ont pris la parole à la suite des explications fournies par les maîtres de la FAMCO ; un tel débat permet à votre comité de mieux connaître les réactions des membres, donc de mieux situer ce qui peut (ou doit être fait !) pour recueillir une large majorité de soutien.

Signe générale

Le débrayage est désapprouvé dans la majorité de nos écoles ; certaines écoles remettent même en cause les revendications de nos collègues du CO (principalement celle concernant la diminution des heures de travail).

Analyse des réactions

Les réponses que vous nous avez envoyées illustrent bien la grande diversité, non seulement des options politiques ou syndicales des membres de la SPG, mais aussi de leur attitude face à une situation de crise. Ces réactions vont en effet de l'approbation totale (et à la demande

d'adhésion)... à la désapprobation totale (voire à la démission). Qu'on en juge par ces quelques extraits :

- soutien total des collègues de l'école de... ;
- il n'est que justice que nous aidions le CO maintenant ;
- nous approuvons sans réserve cette prise de position cohérente et lucide ;
- très bien, continuez ! Soutien total et réciproque de tous les ordres d'enseignement ;
- nous nous élevons avec vigueur contre la prise de position de la SPG ;
- nous désapprouvons totalement l'attitude de notre association professionnelle ;
- nous désapprouvons le soutien du comité à la grève de la FAMCO ;
- nous souhaitons que la SPG émette les plus sérieuses réserves quant à une éventuelle solidarité des enseignants primaires lors d'actions futures que pourraient décider nos collègues secondaires et qu'elle ne se laisse pas entraîner plus loin dans ce qu'on peut considérer comme un engrenage.

Les réactions étaient en général plus nuancées :

- soutien aux revendications de la FAMCO et non à son action de débrayage ;
- soutien de la plupart des collègues de l'école de . . . , réticences de certains quant à la grève ;
- il y a d'autres moyens que la grève ;
- d'accord avec certaines revendications.

Il faut relever également que la « frontière » entre les diverses positions passait souvent au sein d'un même bâtiment ; nous avons reçu plusieurs réponses comportant 3 paragraphes : « Les collègues suivants apportent leur soutien total, ... les collègues suivants ne soutiennent que les revendications, ... les collègues suivants désapprouvent totalement la prise de position du comité.

Quelques remarques

Les violentes réactions des membres SPG (souvent plus violentes que celles de la presse) sur le soutien à la grève peuvent aisément être comprises. Il s'agissait en effet d'une décision de comité, qui n'avait pas été soumise à l'assemblée générale. De plus une « grève » est un événement qui est souvent mal compris, qui heurte l'opinion publique, qui, comme l'a écrit l'un d'entre vous, « peut être un mauvais exemple pour nos élèves » !

Vos réactions montrent bien vos réticences à « utiliser certains moyens » et le comité aura à en tenir compte à l'avenir, même si, comme dans le cas de nos

collègues du cycle, tous les autres moyens semblent avoir été utilisés (il est intéressant de constater que seul ce moyen a amené les partis politiques à intervenir au Grand Conseil pour demander la réouverture des négociations, négociations qui paraissaient pourtant irrémédiablement compromises quelques jours auparavant !).

Vos réactions contre les revendications posées par nos collègues du cycle nous ont par contre fort surpris. Dire que nous ne nous sentons pas solidaires des revendications, que nous ne soutenons pas les revendications des collègues secondaires, c'est oublier ce qui a été décidé par la SPG au cours de ces derniers mois. C'est oublier que les revendications des secondaires font partie des revendications des enseignants présentées au printemps 1976 déjà au Conseil d'Etat dans le cadre des tractations sur la semaine de 40 heures. C'est oublier que ces revendications ont fait l'objet de 3 assemblées SPG (2.12.75 - 4.5.76 - 19.10.76) et qu'elles ont été publiées dans l'*« Educateur »* N° 22, 18 juin 1976.

Nous avons également été surpris de constater combien est grande la méconnaissance réciproque du travail que nous effectuons dans les divers ordres d'enseignement. De quel droit pouvons-nous dire que nous travaillons davantage... ou mieux que nos collègues secondaires ? Au lieu de relever lourdement nos différences ou nos divergences, ne devrions-nous pas prendre conscience que nous travaillons avec les mêmes élèves, qui vivent dans un monde identique, que les problèmes que nous rencontrons avec la DIP ou l'opinion publique sont les mêmes, que nous avons tout intérêt à défendre ensemble nos positions et à travailler ensemble à l'amélioration de nos conditions de travail ?

Nous ne pouvons pas oublier qu'il y a 2 ans les maîtresses enfantines ont obtenu une augmentation de salaire de 2 classes parce que les maîtres secondaires, dans le cadre des tractations de l'évaluation des fonctions, ont su dire OUI au bon moment.

Conclusions

Il est heureux que le comité ait proposé aux membres de la SPG de réagir à la lettre de soutien à la FAMCO. Le large débat qui a ainsi été suscité a mis à jour un certain nombre d'éléments qui seront fort utiles à notre association au cours de ces prochains mois :

- les « moyens à utiliser » (au cas par exemple où le Conseil d'Etat déciderait la mise au chômage... ou le service des remplacements pour 50 ou

- 100 collègues) devront être choisis avec soin, après large discussion et vote en assemblée générale ;
- la participation des membres de la SPG à l'assemblée générale est indispensable ; toutes les opinions doivent s'y exprimer si l'on veut éviter que certaines décisions soient ensuite « oubliées » par une bonne partie des membres ;
 - la collaboration avec les « autres ordres d'enseignement », avec les autres « associations professionnelles », même si elle est une absolue nécessité, est une notion qui n'est pas encore admise par un grand nombre de membres de la SPG.

Le comité.

Chronique CIA

Avant le grand silence de juillet-août, voici quelques renseignements sur l'état d'avancement des travaux de la commission dite « Intercaisse » (Cartel, CIA, CEH, CP, Administration), qui étudie les structures financières et techniques des caisses de prévoyance du personnel de l'Etat.

Cette commission aura tenu six séances de janvier à juin 1977, généralement d'une journée entière. De précédents articles (voir « Educateur » N°s 38 et 40, de décembre 1976, et N° 8, de février 1977) ont analysé les propositions présentées, particulièrement celles de M. Kaiser, et indiqué les hypothèses de travail retenues.

Un projet de rapport intermédiaire au Conseil d'Etat a été rédigé et soumis en première lecture à la commission ; une deuxième lecture aura lieu lors de la séance de juin. D'autre part, un certain nombre d'études complémentaires ont été demandées, dont les résultats parviendront dans les mois qui suivent. Enfin le rapport d'expertise des bases techniques, réserves mathématiques essentiellement, commandé par le Conseil d'Etat et la CIA à la maison PRASA, vient d'être connu. Tous ces éléments indiquent que les travaux de la commission sont loin d'être terminés.

Cependant, il faut souligner que les grandes options se dégagent de façon de plus en plus précise ; ainsi, la majorité de la commission s'est prononcée en faveur des propositions suivantes, à présenter au Conseil d'Etat et aux comités, puis délégués et membres, des caisses :

- choix d'une gestion selon le principe de la « caisse ouverte » (caisse liée à une corporation de droit public, d'où

- renouvellement continu des personnes actives, permettant d'atténuer le principe de capitalisation) : voir « Educateur du 17.12.76, tableau 8, et du 25.2.77, système 8 devenu IV ;
- calculs basés sur l'évolution du taux des dépenses des vingt prochaines années, avec contrôle annuel du rapport entre traitements cotisants et valeur du fonds ;
- taux de cotisation de base au maximum de 18 % des traitements assurés, y compris rappels généraux et allocations de vie chère aux pensionnés, ces dernières versées directement par la caisse ;
- répartition globale des charges, excepté les rachats d'années, à raison de $\frac{2}{3}$ pour l'Etat, $\frac{1}{3}$ pour les membres (les rachats sont à charge entière des membres) ;
- réforme des modalités de perception des rappels individuels, soit les rappels pour annuités et déclassements ;
- suppression de la finance d'entrée, et étude d'une couverture financière ad hoc ;
- étude du coût d'un barème des rentes à progression linéaire (soit un pourcentage identique par année d'affiliation) par opposition au système en vigueur où la progression en fin de carrière est plus importante ;
- suppression de la catégorie des épargnants et étude de leur intégration dans le régime applicable aux sociétaires ;

Classes spécialisées !

La commission « classes spécialisées » entre en étude sur le document « Objectifs et structures de l'enseignement spécialisé ». D'emblée elle condamne le procédé utilisé par les signataires pour faire agréer ce rapport. Elle se propose d'en reprendre les éléments et d'en publier une analyse critique.

Dès septembre, elle se propose d'étudier aussi les conditions de travail de l'enseignant dans tout le secteur spécialisé.

Elle vous propose, en septembre aussi, de venir faire part de vos problèmes de rentrée. Nous nous réunissons tous les quinze jours dès le 2.9.1977 à Pinchat.

La commission « classes spécialisées ».

- instauration d'un libre passage intégral (en cas d'arrivée d'une autre caisse ou de départ de la CIA).

A noter que le Cartel demande d'étudier la suppression des rappels individuels et leur remplacement, dans le plan financier, par une cotisation différenciée entre les différentes classes de fonctionnaires ; par exemple, cotisation de 6 % pour les bas salaires, 7 % pour les classes moyennes, et 8 % pour les hauts traitements.

Rappelons enfin que des systèmes transitoires devront être mis sur pied, et que les modifications du système actuel ne doivent pas entraîner une diminution quelconque des droits acquis, en particulier des taux de pension.

Et terminons en vous souhaitant à tous de bonnes vacances !

Liliane Palandella.

T'as la clé ?

(Décor en marge d'un dialogue de sourds)

Près d'un grand bâtiment assez quelconque, vitré, neuf. 18 h. 30.

— Eh salut Françoise, tu prends le frais ?

— Ben, non, j'ai et toi ?

— Tu vois ma petite Annie est à sa leçon de solfège. Comme il fait bon, je reste dehors. Pour une fois, c'est moi qui attends que les gosses sortent.

— Mais, toi, ton fils est au judo ?

— Oh non, pas du tout. Moi je suis plutôt ennuyée. J'étais en train de faire mes moyennes et tout à coup, Zut ! Il me manque les cahiers de dictée. Alors j'ai pensé..., je me suis dit que... je pourrais peut-être essayer de venir les chercher. J'espérais apercevoir le concierge quelque part ; avec toutes ces fenêtres, mais, c'est l'heure du repas, alors ben nique.

— Va sonner chez lui, c'est un bon bougre, il te prêtera un passe.

— Bien sûr, c'est ce que j'ai voulu faire mais l'allée est bouclée de son côté.

Normal, il a bien le droit de manger tranquille.

— Soir M'dame.

— Tiens, Jeannot, encore à l'école à ces heures ?

— Ouais ! Pasque je vais au judo, p'son a le local juste sous la salle de gym

— Ah, je comprends. Fais quand même tes devoirs.

Passe le turbulent Bernard.

— Mais c'est Bernard ; tu ne vas pas souper ? Et qu'est-ce que tu transportes dans cette drôle de valise ?

— C'est une trompette, M'dame. La fanfare répète pour les promos et mon frère il a oublié son instrument. Alors j'ai apporté en vitesse.

—

— Janine, regarde ce grand gaillard blond qui arrive avec 3 autres gars en training, il ne te rappelle pas quelqu'un ?

— Mais oui, tu as raison ; il était dans la classe de Georges en 6^e, l'année où on a changé de bâtiment. C'était un crack en gym. Il va sûrement au tournoi de basket. Ou bien au concours de natation.

— Au fond, cette école, il y passe joliment de monde.

— Si tu fais le compte : la fanfare, les leçons de musique — que de belles voix, dis donc ! — le judo, la piscine 1^{er}, 2^e et 3^e âge, les pupilles, le billard et le ping-pong, ça doit au moins doubler l'effectif de nos classes.

— Ah ! c'est vraiment un bâtiment qui ne chôme pas. Bonne utilisation des locaux. Et répartie sur toute la semaine, jeudi et samedi compris. Gestion bien administrée. Dommage tout de même qu'on n'ait aucun contact avec tous ces « voisins » de palier.

— Finalement, avec nos gosses, le temps qu'on occupe l'école, c'est peu de choses. On pourrait presque dire que ce bâtiment c'est AUSSI une école. Enfin, accessoirement...

— En attendant, impossible d'aller chercher mes cahiers de dictée.

— Ah, voilà le chef de la fanfare qui arrive. Allez, j'essaie un truc.

— Dites, Monsieur, s'il vous plaît, vous allez dans l'école ?

— Oui, pourquoi ?

— Madame Schmoll, que voici, enseigne dans ce bâtiment et elle aimerait pouvoir aller dans sa classe prendre des cahiers à corriger. Seulement, voyez, les enseignants ont bien UNE clé mais elle n'ouvre que la classe, et pas le bâtiment, ni les couloirs. Normal, s'il fallait distribuer 14 passe-partout, ... vous voyez les risques...

— Facile, facile, chère Madame, prenez donc ma clé, elle ouvre partout.

— Oh merci, merci beaucoup ; je monte vite et je vous la rapporte.

— Moderato, moderato, ne vous affolez pas comme ça, chère Madame, prenez votre temps. Et si la chose vous arrive encore, vous n'avez qu'à demander à l'un d'entre nous qu'il vous prête son passe :

ou aux moniteurs de judo,
ou aux moniteurs de ping-pong,
ou aux responsables du cours de natation,
ou aux gardiens de la piscine,
ou aux moniteurs de gym,
bref à n'importe qui passant 1 ou 2 fois par semaine dans l'école.

— Fameuse idée ! Epatant ! Merci Monsieur le chef de la fanfare, vous nous tirez une épine du pied.

— Ce sera bien plus simple et plus rapide que de poser la question (stupide) : « Qui devrait pouvoir pénétrer dans les locaux scolaires ? »

Les utilisateurs premiers (les enseignants) ?

Les utilisateurs occasionnels (multiples et sympathiques) ?

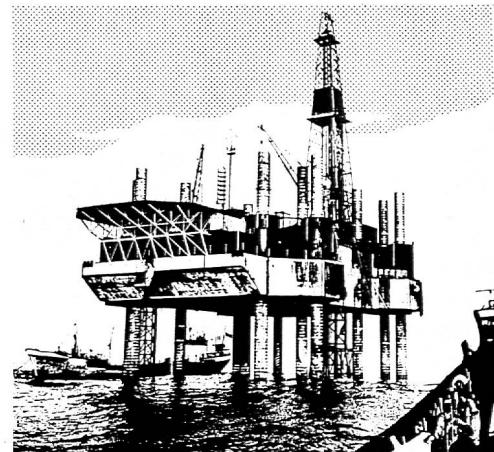
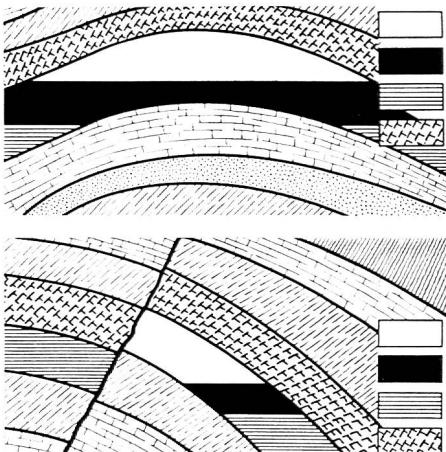
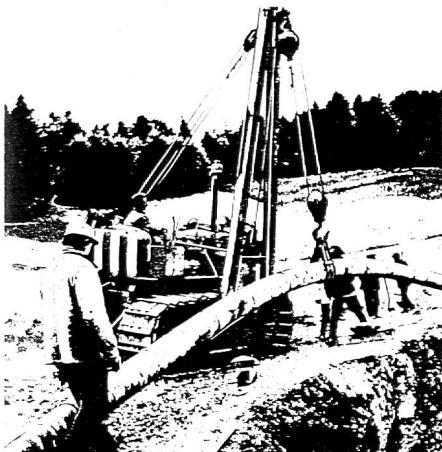
Mais les premiers seront les derniers, c'est un air connu.

En tout cas ils se sentent parfois traiter en occasionnels...

BONNES VACANCES !

Grindsel.

Rédactrice de la rubrique genevoise : Liliane URBEN
chemin du Renard 44, 1211 Le Lignon. Tél. (022) 96 30 06.



L'industrie gazière suisse



Un nouveau dossier de documentation pour le corps enseignant : 63 pages avec illustrations, cartes et schémas. Une riche source de renseignements sur l'approvisionnement de la Suisse en gaz, les structures d'organisation, les réseaux, les différents gaz distribués, le stockage souterrain, etc.

Envoi gratuit sur simple demande à :

Service de documentation de l'industrie gazière suisse,

Département romand

Case postale 4026 - 1002 Lausanne - Tél. (021) 22 93 35

Grâce à sa compatibilité avec le grand laboratoire de langues (même position des pistes), la possibilité d'enregistreur soi-même sur la piste-maître, le laboratoire de langues individuel Philips AAC 4000

intéresse aussi les écoles.



Aussi bien pour l'élève: pour préparer une nouvelle leçon, pour faire des exercices acoustiques ou bien pour rattraper un retard **que pour le maître:** pour contrôler des travaux sur cassettes enregistrés au laboratoire de langues (écoute de la piste-élève) et pour enregistrer des exercices que le maître a élaborés lui-même; pour tous, le

petit mais robuste laboratoire de langues individuel constitue un complément idéal des laboratoires professionnels installés dans les écoles. Vous trouverez tout cela ainsi que les autres avantages de cet appareil universel (travail selon la méthode AAC, avec ou sans micro-casque, synchronisation de diapositives, etc.) dans la

documentation détaillée que nous avons préparée pour vous. N'attendez pas plus longtemps, demandez-la aujourd'hui même.

Philips S. A.
Techniques Audio et Vidéo
Case postale
8027 Zurich
Téléphone 01/44 22 11

Philips au service des écoles — le spécialiste AV en vidéo systèmes, laboratoires de langues, etc.



PHILIPS

Participation (suite... et fin)

Fin d'une époque. Un terme mis à la reconnaissance par une commission scolaire d'admettre une association professionnelle comme interlocuteur valable, comme représentative d'un corps enseignant. Pourquoi? Parce qu'il y en a deux, deux associations que trop souvent on assimile à deux rivales. J'ouvre ici une parenthèse à propos de ce chiffre deux. Fatal à plus d'un titre. En effet le DUO, si souvent mis en question par le SAE-SPN, a (dans un cas déjà...) entraîné la décision d'une collègue ayant opté pour cette forme d'enseignement à démissionner de notre association pour un motif financier: son traitement ne lui permettant plus de payer les cotisations! Une retombée secondaire à laquelle personne n'avait pensé: nos nouveaux statuts ne prévoient pas de demi-membre, recevant par exemple un « Educateur » sur deux, jouissant de demi-prestations juridiques ou en RC!

Revenons à nos moutons.

La CS de Neuchâtel rappelle ceci dans son dernier message :

- le principe de la représentation du corps enseignant est garanti;
- les représentants du corps enseignant auprès de la CS sont au nombre de deux, soit un par école (entendez ici un pour l'école primaire et un pour l'école secondaire, section P).

Ainsi jeudi 9 juin, nos collègues auront désigné leur représentant primaire. Ni le SNEPP-VPOD ni le SAE-SPN ne se sentent concernés dans cette procédure. Comment s'y prendra le collègue désigné pour représenter ses collègues, les consulter avant les séances auxquelles il « participera », comment renseignera-t-il ses collègues APRÈS les séances? Nous lui souhaitons d'avance bien du plaisir, comme disait cet homme d'Etat qui ne « survécut » guère à mai 1968.

Nous saluons toutefois cette... mésaventure où l'on n'a pas raté une occasion de nous rappeler très paternellement notre manque de sens politique. Si le SAE-SPN n'a pas choisi la facilité en balayant le ou les candidats SNEPP, c'est qu'elle joue la carte de l'entente, de la collaboration. Et cette carte est la bonne. Les premiers contacts établis entre les deux « rivaux » vont se multiplier puisqu'un accord est intervenu en ce sens que le SAE-SPN « offre » au SNEPP-VPOD le candidat préprofessionnel. Des réunions

communes de délégations des DEUX syndicats auront lieu avant les séances de la CS afin d'accorder nos violons et de démontrer que s'il y a eu séparation,

la démarche inverse n'est pas irréalisable. A ce propos, Jean John apporte de l'eau au moulin de la seule préoccupation « idéale » qu'il soit logique que nous ayons, n'en déplaise à ceux qui sont satisfaits de la situation actuelle.

J.-P. Buri.

La KOSLO et les associations neuchâteloises d'enseignants

Et voilà! Depuis longtemps, j'espérais obtenir une réponse à mes appels « discrets » à notre président au plus haut niveau. Il a su trouver le temps de s'adresser à ses collègues neuchâtelois et me rassurer simultanément! Voici son message.

J.-P. Buri.

A deux reprises, j'ai été interpellé plus ou moins directement, en tant que président de la KOSLO, par notre excellent rédacteur cantonal J.-P. Buri. Il me paraît utile de répondre brièvement, dans ces colonnes, aux préoccupations qui se sont manifestées.

La KOSLO, je le rappelle, est une association faîtière qui groupe 23 sociétés d'enseignants suisses, soit environ 80 000 membres. Ses statuts exigent que pour être admis, un groupement doit compter au moins mille adhérents et, de plus que le recrutement s'étende à plusieurs cantons. Il est donc hors de question que l'une ou l'autre des associations neuchâteloises d'enseignants puisse, dans l'état actuel des choses, faire partie isolément de la Conférence suisse des associations d'enseignants.

Aujourd'hui, seuls les membres de la SAE/SPN, par l'entremise de la SPR et les maîtres secondaires par celle du CARESP sont affiliés à la KOSLO.

Personnellement, je fais partie à la fois de la SAE/SPN et du syndicat VPOD des enseignants primaires et préprofessionnels. Je m'en explique rapidement. A la suite de la scission, que je trouve malheureuse, intervenue il y a quelques années, je n'ai pu me résoudre à un choix qui m'aurait déchiré.

Syndicaliste dès avant mon entrée dans le métier, proche du monde ouvrier, auquel je me sens appartenir pour diverses raisons, il m'était impossible de renoncer à une affiliation syndicale marquant ma solidarité pour les travailleurs, qu'ils soient manuels ou intellectuels. C'aurait été comme un reniement, presque une trahison. Même si je n'étais et ne suis pas

toujours d'accord avec les prises de position et les mots d'ordre de notre fédération. D'autre part, j'ai milité activement dans la SPN et la SPR depuis ma jeunesse. J'ai conservé longtemps l'espoir (une faible lueur brille encore) qu'un jour plus ou moins prochain, tous les enseignants de Suisse romande (d'abord), des jardiniers d'enfants aux maîtres secondaires, s'uniraient en un seul syndicat, mais et je souligne, AFFILIÉ À L'UNION SYNDICALE SUISSE. Que ce rapprochement d'avec cette grande réunion de travailleurs soit difficile à réaliser, qu'il ne puisse s'effectuer en peu de temps, j'en suis tout à fait conscient. Mais ne pourrions-nous pas agir, dans l'unité, pour avancer l'échéance?

Je suis plutôt un rassembleur, je ressens davantage ce qui nous réunit que ce qui nous sépare. C'est pourquoi la division du corps enseignant neuchâtelois m'a profondément bouleversé et l'analyse que j'ai faite de la situation m'a conduit à renoncer pour l'instant à toute participation aux assemblées et réunions des deux associations dont je suis membre.

Que cette attitude passive, peu dans mon genre, puisse choquer la plupart des militants, surtout ceux qui sont très actifs, je le comprends. Mais il ne m'est pas encore possible de revenir sur ma décision.

Mon souhait: connaissant bien les deux associations momentanément rivales, leur désir ardent de travailler pour le bien commun, qu'ils oublient le passé (les plaies doivent bien un peu s'être cicatrisées), qu'ils mettent en commun leur expérience, leur grande capacité de tra-

vail pour redonner à notre mouvement l'efficacité et la place qu'il a un peu perdues depuis.

D'autres collègues sont dans la même situation que moi. Pourquoi ne prendraient-ils pas l'initiative de relancer le dialogue et de tenter une réunification bienvenue.

Je suis naturellement prêt à soutenir leurs efforts de toute ma bonne volonté.

Jean John.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise:
Maurice TISSOT, rue de la Gare,
2205 Montmollin. Tél. (038) 31 40 54.

**A L'OCCASION D'UNE
SEMAINE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
DU 14 AU 19 NOVEMBRE 1977**

EXPOSITION

d'œuvres du corps enseignant neuchâtelois (peintures, photos, sculptures, poteries, émaux...).

**APRÈS LES VACANCES D'ÉTÉ UNE LETTRE PERSONNELLE
PERMETTRA A CHAQUE COLLÈGUE INTÉRESSÉ DE S'INSCRIRE.**

Jura

Le CC travaille pour vous

Le Comité central s'est réuni le 26 mai à Moutier sous la présidence de Marc-Alain Berberat. Il a adopté le rapport « Structures scolaires » à l'intention de la SEB. Nous publierons une étude complète de ce rapport dans le prochain numéro de l'*« Educateur »*.

Le CC a désigné le président, le secrétaire et Jean-Jacques Farine pour participer, à côté des délégués des sections, à l'assemblée des délégués SPR à Yverdon. Concernant l'ordre du jour de cette assemblée, il souhaite qu'à l'avenir les comptes SPR soient plus détaillés. Il recommandera aux délégués de voter pour Jean-Jacques Maspéro comme président permanent de la SPR.

Il a pris connaissance d'un document de la SPR sur l'éducation permanente, document qui sera remis aux membres de la SPJ lors des synodes d'automne. André Schwab et Alexandre Hof ont été invités à le commenter à cette occasion.

Le CC a désigné Micheline Aubry, maîtresse en économie familiale aux Bois, à représenter la SPJ dans la commission « Jeunesse et économie » de la SPR.

Il a décidé d'accepter les enseignants sans place dans la SEB comme membres de la section « Enseignants sans place ». Il accepte de signer une démarche commune SEB-SPJ à l'intention des élèves des classes terminales de l'EN qui sont restés sans place.

Le CC écrira au centre de perfectionnement pour lui rappeler l'attitude de la SPJ dans le problème de la qualité des animatrices lors du prochain cours de recyclage de deux jours et demi de cet automne. Il demandera également au

centre de dédoubler le cours sur les plantes médicinales, vu le nombre important de participants.

La prochaine séance aura lieu à Saignelégier le 28 juin prochain.

B.

**J'AI RETENU
DE MES LECTURES...**

La culture est sûrement d'abord une magnifique mémoire. Les idées vivantes d'un homme de vraie culture ont toujours leur âge, rattachées qu'elles sont à des souvenirs qui leur rendent familière la vieille sagesse. Il vit en elle, comme chez lui. Je ne sais pas si nous n'avons pas fait un trop grand sort à cette boutade de Montaigne, selon laquelle il préférât une tête bien faite à une tête bien pleine. Il n'a pas dit pour autant qu'une tête gagnait à être vide, et montre, au reste, par son œuvre, quoi que, par coquetterie, il en ait dit, qu'il avait pris soin, toute sa vie, que la sienne propre fût aussi savante et aussi ornée qu'il était possible en son temps de tout ce que les hommes avaient jamais pensé avant lui de plus fort et de plus délicat.

Jean Guéhenno,
« Sur le Chemin des Hommes »,
Grasset, éd.

Brins de temps

Sous ce titre, Bernard CHAPUIS publie son troisième recueil de poèmes. Il le consacre au temps. Au temps qui passe, au temps qu'il fait. Aux instants ténus qu'il cueille brin par brin et qu'il tente de retenir.

C'est un voyage à travers le jour et à travers l'année, fidèlement rendu par les gravures de la couverture dues au talent d'Agathe GROSJEAN.

Passent les lunes. Passent les frondaisons. Automne. L'arbre en deuil se recueille sous les nuées échevelées.

Hiver. Dans les contrevents, la mort chante en tierce avec le vent.

Juillet, où la couleur s'esseule à chanter la saison. Le verbe passe à travers le silence.

Et passent les jours. Si brefs et si lents. Passent les heures. Matin. Miracle quotidien. Le monde se conçoit dans la fleur qui grelotte.

Bientôt, il fera nuit. Nuit comme à la première nuit du monde. Une nuit qui semble ne devoir s'achever jamais. Dans un oubli total du jour.

Brin de temps... Une élégante plaquette d'une septantaine de pages. La réalisation typographique en a été confiée à l'Imprimerie du Franc-Montagnard. L'ouvrage sortira de presse à fin juin et sera en vente au prix de Fr. 10.—.

Nous en donnons ci-dessous quelques extraits.

un chant d'aube sur fibres de songe
un chant songe sur fibres d'aubes
l'heure d'albâtre a blanchi le matin
un dernier vol de rêve bat de l'aile et
[s'enfuit
au terme de la nuit

Un frêle souffle printanier,
caressant et primesautier,
donne à la terre le frisson
d'impatience et de déraison
devant l'avenante saison
qui travaille aux halliers.

Un souffle plus doux qu'oraison
s'insinue dans la toison
de neige qui règne au verger.
Hiver voit ses jours abrégés
et son visage ravagé
de précoces tisons.

**

dans la chanson de mon cœur
confiée au vent de misère
il est question de sourire
à la fortune contraire
tirelonlaire

dans la chanson de fortune
qu'au matin frileux j'égrène
les mots vont tirelonlaire
trompeurs et mal assurés

et dans le chant décanté
que mon cœur confesse et prie
il est question de mystère
tirelonlaire

à l'infini de l'infinitude
au profond des profondeurs
le premier feu de la fête
insiste au creux des tempêtes

chante cantique
chaussé de vent
au matin du mot

Admissions dans les écoles normales

A PORRENTRUY

Bédat Thierry, Porrentruy ; Charmillot Jean-Luc, Bassecourt ; Cuttat Serge, Moutier ; Erard Christophe, Courtételle ;

Häfliger Patrick, Courrendlin ; Joly Michel, Tavannes ; Mouche Thierry, Delémont ; Sanglard Yves, Fontenais ; Schori Fabien, Bienne ; Stebler Benjamin, Damphreux ; Vallat Alain, Beurnevésin.

A DELÉMONT

Les différents concours d'admission à l'Ecole normale se sont déroulés les 2, 3, 4 et 13 mai derniers à Delémont et Neuchâtel. La Direction de l'instruction publique a arrêté ses décisions récemment. Elle a admis 27 candidates sur les 64 qui se présentaient.

Candidates institutrices

Dix-sept candidates se présentaient. Voici le nom des admises :

Nicole Boillat, Delémont ; Agnès Brahier, Lajoux ; Josette Chappuis, Moutier ; Fabienne Charmillot, Courrendlin ; Anne-Marie Cuenat, Ceuve ; Martine Girod, Delémont ; Martine Lovis, Courrendlin ; Isabelle Monnerat, Delémont ; Marie-José Nussbaumer, Alle ; Janine Philipona, Bévilard ; Mary-Pierre Thomi, Moutier.

Deux candidates, accidentées ou malades, se présenteront ultérieurement.

Candidates maîtresses enfantines

Trente-sept candidates se présentaient, soit vingt-quatre Jurassiennes et treize Neuchâteloises. Ont été admises six Jurassiennes et quatre Neuchâteloises, dont voici les noms :

Véronique Crelier, Moutier ; Moïra Debrot, Montmollin ; Mariska Gläuser, Courchapoix ; Christine Magnin, La Chaux-de-Fonds ; Sylviane Perrenoud, Le Locle ; Chantal Rais, Le Bémont ; Eliane Ritter, Le Landeron ; Marie-Françoise Ruetsch, Delémont ; Véronique Weissbaum, Porrentruy ; Catherine Willemain, Delémont.

Candidates maîtresses d'ouvrages

Dix candidates se présentaient. Voici le nom des élèves admises :

Martine Boillat, Malleray ; Francesca Bulani, Delémont ; Patricia Crétin, Moutier ; Fabienne Gigandet, Tavannes ; Brigitte Theurillat, Porrentruy ; Christiane Tschirren, Develier.

Les études débuteront le 16 août prochain.

Nos félicitations à toutes.

MOIS APRÈS MOIS AU...

Centre de perfectionnement

Cours et manifestations du mois d'août 1977

3.3.1. **Mathématique: algèbre (CIM):** MM. M. Ferrario et G. Rubin, dès le 24 août au Centre de perfectionnement de Moutier.

5.19.3. **Impression sur étoffes :** M^{me} M. Pétignat, dès le 27 août à Bienne.

5.100.2. **Histoire de l'art : XX^e siècle:** M. D. Wyss, dès la fin août.

5.102.1. **Alpinisme (AJEPS):** M. C. Gassmann, les 27 et 28 août, en Valais.

5.102.6. **Gymnastique aux engins pour G. et F. (IEP, AJEPS):** IEP, du 31 août, 7, 14 et 21 septembre.

5.107.3. **Guitare pour débutants :** M. A. Crevoisier, dès le 26 août à l'Ecole normale de Bienne.

5.107.5. **Guitare (perfectionnement) :** M. A. Crevoisier, dès le 26 août à l'Ecole normale de Bienne.

6.3. **Préparation matérielle de l'année scolaire (GEV) :** du 22 au 27 août à l'Ecole normale de Porrentruy.

A. Cours 1978

Nous rappelons à chaque enseignant, école, commission d'école qu'ils ont le droit de proposer l'organisation d'un ou de plusieurs cours de perfectionnement,

de suggérer des modifications aux modalités appliquées, de demander la localisation d'un cours en un lieu déterminé. La direction du centre et le secrétariat attendent volontiers votre proposition jusqu'au 20 juin et restent à votre entière disposition.

B. Formation complémentaire - appel

Nous attirons l'attention de tous les enseignants, des enseignants sans place, des enseignants qui sortiront de nos 3 écoles normales en juin, sur le fait qu'ils ont la possibilité de se préparer à l'obtention des brevets d'enseignement en sténographie, dactylographie et technique du bureau en suivant, en cours d'emploi, un cycle de formation approprié. Les

principales modalités de ce cours qui débutera en automne sont les suivantes :

1. COURS DE BASE ET D'ASSIMILATION

1.1. Sténographie

1.1.1. Cours de base

Objectif : apprentissage de la sténographie en tant qu'écriture abrégée personnelle.

Programme : connaissance des 3 degrés du système.

Durée : 12 semaines à 2×2 périodes de 45 minutes. Le mercredi après-midi et le samedi matin.

1.1.2. Cours d'assimilation

Objectif : acquisition de l'automatisme et de la vitesse pratique de 100 mots - 180 syllabes.

Programme : entraînement systématique, utilisation des moyens didactiques.

Durée : 18 semaines à 2×2 périodes de 45 minutes, le mercredi après-midi et le samedi matin.

1.2. Dactylographie et technique de bureau

1.2.1. Cours de base

Objectif : introduction à la dactylographie, système dix doigts à l'aveugle.

Durée : 1 semaine à 2 périodes par jour (fin de journée).

1.2.2. Cours d'assimilation

Objectif : acquisition de la précision et de la vitesse, les dispositions ; connaissance de toutes les machines et matériel de bureau.

Programme : répartition des périodes entre la dactylographie et la technique de bureau.

Le programme des 3 branches (sténographie, dactylographie et technique de bureau), réparti sur 30 semaines, formera un tout donnant à ceux qui l'auront suivi une bonne formation dans ces branches.

2. PRÉPARATION DES BREVETS POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA STÉNOGRAPHIE, DE LA DACTYLOGRAPHIE ET DE LA TECHNIQUE DE BUREAU

Objectif : être prêt à subir les examens pour l'obtention du brevet pour l'enseignement de la sténographie, de la dactylographie et de la technique de bureau. Etre en mesure d'enseigner la sténogra-

phie, la dactylographie et la technique de bureau dans les écoles de commerce et les écoles professionnelles commerciales, selon les prescriptions fédérales.

Programme : sténographie

Connaissance approfondie du système Aimé Paris, des manuels officiels d'enseignement, des moyens didactiques ; méthodologie, histoire et systèmes étrangers.

Dactylographie et technique de bureau

Méthodologie et didactique, connaissance du matériel et des machines de bureau.

Durée : cours par correspondance d'une année dont 10 rencontres d'une demi-journée en sténographie et dix demi-journées en dactylographie et technique de bureau. Le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Lieu : à fixer en fonction du domicile des participants.

Les enseignants intéressés sont priés de s'annoncer jusqu'au 15 juillet au Centre de perfectionnement.

C. Possibilité de remplacement

Le Centre de perfectionnement offrira la possibilité d'effectuer un remplacement de longue durée en novembre et décembre de cette année (6 à 8 semaines). Tous les enseignants intéressés sont priés de s'annoncer par téléphone ou par écrit au secrétariat du centre.

D. Branches à option

Conformément aux dispositions figurant à la page 25 du livret de cours, la délivrance de l'attestation — mention spéciale dans le livret de cours — exige :

- une fréquentation régulière (minimum 80 %) ;
- la réussite de contrôles et tests pendant le cours.

Des modalités plus précises seront étudiées et des directives données à chaque animateur.

E. Petite marque

Malgré toutes les mesures prises, il est constaté encore trop d'absences non excusées ou excusables à certains cours facultatifs ou de recyclage. Il sera demandé à chaque animateur de signaler immédiatement au centre les absences constatées lors de la première séance du cours afin de permettre au centre de prendre à temps toutes les mesures utiles.

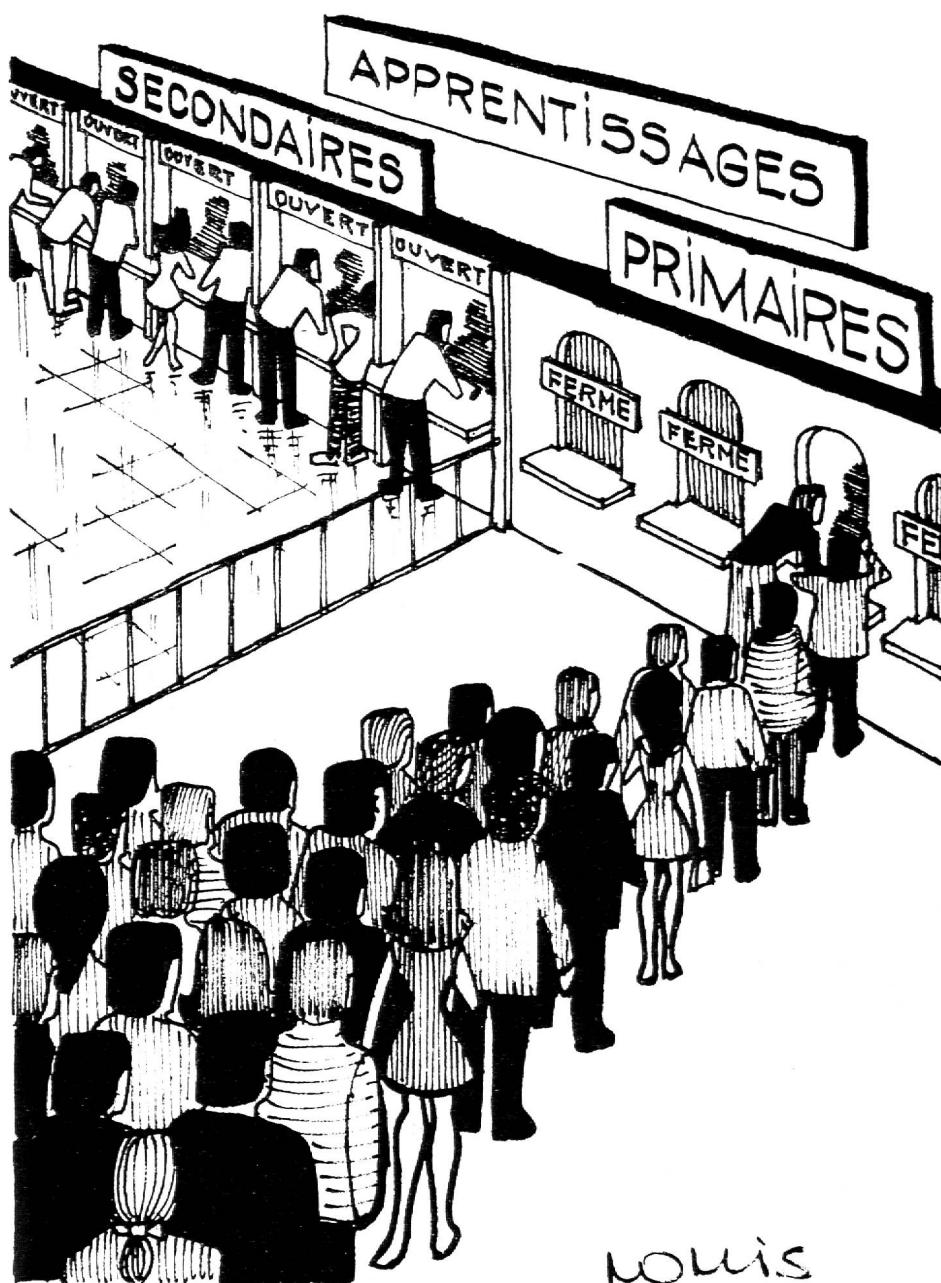
Le directeur :
W. Jeanneret.

25 ans d'enseignement

Nous avons le plaisir de signaler que Mme Elisabeth Sterchi, responsable de formation des maîtresses d'ouvrages à l'Ecole normale de Delémont, vient de fêter ses 25 ans d'enseignement. C'est en effet le 1^{er} avril 1952 que Mme Sterchi a commencé son enseignement dans di-

verses classes de la région. Cinq années plus tard, soit le 1^{er} avril 1957, elle était engagée maîtresse principale à temps partiel par l'Ecole normale de Delémont. Depuis lors, c'est elle qui assure la formation technique et méthodologique des candidates à l'enseignement des ouvrages.

Le système



Rédacteur de la rubrique jurassienne :
Abel BABEY, Pastourelles 17, 2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

Divers

Communiqué publicitaire

Comment naît un film publicitaire ?

A première vue, il semble que le concours de l'Union centrale des producteurs suisses de lait qui se trouve dans le numéro du mois de mars de l'« Educateur » soit très éloigné des salles de classe : on y demande un scénario pour un film publicitaire de télévision sur le lait. Et pourtant, en y regardant de plus près on s'aperçoit que plusieurs aspects intéressants, aussi bien pour les professeurs que pour les élèves, peuvent donner matière à enseignement. On peut en effet particulièrement bien percevoir le film de communication dans presque toutes ses dimensions dans un spot ne durant que quelques secondes. Et, il ne s'agit pas uniquement des problèmes techniques, mais bien plus des questions psychologiques. Car il est évident que celles-ci sont beaucoup plus superficielles, donc plus faciles à saisir que dans un film ayant des ambitions artistiques.

M. Jürg P. Stoller, directeur du département « création » de l'agence de publicité Dr Dieter Jäggi S.A., Berne, a répondu à quelques-unes de nos questions sur la naissance d'un spot publicitaire. Ses réponses pourront servir de base de réflexion à ceux qui ont l'intention de faire ce concours comme travail de groupe ou de classe.

Existe-t-il une recette infaillible pour faire un bon spot TV ?

J. P. St. : Il faut d'abord répondre à la question de savoir qu'est-ce qui fait qu'un spot TV est bon ou mauvais. Dans un film publicitaire, l'acteur principal c'est le produit présenté, respectivement la prestation de service. La première mission d'un film publicitaire n'est donc pas le divertissement. Mais tant mieux si en un temps court, le message publicitaire peut être transmis d'une manière divertissante. Le but n'est cependant pas atteint si le téléspectateur déclare : « J'ai vu un spot TV avec Emil. Je ne sais plus pour quel produit il faisait de la publicité, mais il était tellement drôle en train de se « battre » avec sa chaise longue. »

Concrètement, pouvez-vous nous dire comment vous vous y prenez pour faire un spot TV ?

J. P. St. : Il faut d'abord déterminer l'objectif. Par exemple : grâce à ce spot, nous voulons inciter, si possible, beaucoup de gens entre 15 et 35 ans à boire plus de lait. Et pas seulement chez eux à la maison, mais aussi à l'extérieur, en public. Mon travail commence alors vraiment, en ce sens que je cherche à découvrir sur le produit, en l'occurrence le lait, tout ce qui peut être intéressant et pourra nous servir par la suite : d'où provient le lait, quelle est sa composition, quelle est son importance du point de vue physiologique alimentaire, pourquoi certaines personnes boivent-elles plutôt de l'eau minérale que du lait au restaurant ou en société, etc. Une fois ces recherches terminées, je fais un bilan qui pourrait être le suivant : beaucoup des gens qui, à la maison, boivent souvent et volontiers du lait en boiraient aussi ailleurs. Mais au moment déterminant — c'est-à-dire au moment de passer la commande au restaurant — ils n'y pensent tout simplement pas. L'une des raisons de ce comportement c'est peut-être que beaucoup trop souvent dans notre imagination le lait est assimilé à la boisson que l'on consomme uniquement au petit déjeuner ou avant d'aller se coucher. Et puis j'ai aussi découvert lors de mes recherches que le buveur de lait « moyen » est un être moderne, ouvert, qui a une attitude positive vis-à-vis de la vie. Il est aussi assez censé pour approuver entièrement des concepts comme naturel et santé. Et il se fait un plaisir de tirer le meilleur parti de

toutes les situations. Avec ces données, je peux alors me mettre à la recherche d'une petite histoire qui d'une part doit être racontée en 30 secondes et d'autre part doit mettre en valeur toutes ces informations.



Vous avez l'histoire. Quelle est alors l'étape suivante ?

J. P. St. : Il s'agit maintenant de donner à l'histoire une forme facilement assimilable et compréhensible. Dans le métier, on appelle cela « Storyboard ». En général, un storyboard se compose de trois colonnes. Dans celle du milieu on dessine les scènes importantes du spot. Dans la colonne de gauche, sous la mention « VIDEO », on expose brièvement ce que l'on verra sur l'écran, c'est-à-dire le déroulement de l'action. Et enfin dans la colonne de droite, sous le titre « AUDIO », on peut lire les dialogues du spot, les bruits (par exemple la pluie qui tombe) que l'on entendra et surtout à quels moments débute et s'arrête la musique. Pratiquement, un storyboard se conçoit le chronomètre à la main, car il s'agit de

respecter, à la seconde près, le temps im-parti pour le spot. Et ce storyboard constitue alors le document de travail fondamental pour tous les gens qui font le spot, filment, sonorisent, montent et coupent, jusqu'à ce qu'il soit finalement diffusé.

**

Le délai d'envoi du spot TV publicitaire sur le lait a été fixé au 30 juillet 1977. Les formulaires accompagnés d'instructions détaillées peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, « concours TV » (prière d'indiquer le nombre et la langue souhaitée ; les formulaires sont disponibles en français, allemand et italien), boîte postale, 3000 Berne 6.

Service de placements SPR

ALLEMAGNE — Institutrice ou étudiante demandée à Bad-Godesberg-Bonn, un an dès septembre.

AUTRICHE — Jeune homme ou instituteur demandé, 2 mois d'été, pour parler français avec un garçon de 14 ans.

André Pulfer,
1802 Corseaux.



VISITEZ LE FAMEUX CHÂTEAU DE CHILLON
A VEYTAUX-MONTREUX

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans.
Gratuité pour élèves des classes officielles vaudoises, accompagnés des professeurs.

Courses d'école sur le Blonay-Chamby

Instructif ! Divertissant ! Amusant !

Visite du musée-dépôt avec plus de cinquante véhicules dont de nombreuses locomotives à vapeur. Pendant la Fête des vignerons, nos trains à vapeur circuleront tous les jours.

Demandez une offre au BLONAY-CHAMBY -
Case postale 187 - 1001 Lausanne - Tél. (021) 32 60 49 (soir).

TOUR DE GOURZE

But courses d'écoles

Reçois les élèves depuis 50 ans - Belvédère idéal sur le Léman et les Alpes - Accès facile par CFF depuis les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully.
Restaurant au sommet avec prix spéciaux pour les écoles.

Fermé le lundi.

Famille A. BANDERET-COSSY - Tél. (021) 97 14 74.

Altitude 930 m

PELICULE ADHÉSIVE

HANE®

FOURNITURES
DE BIBLIOTHÈQUES

P.A. Hugentobler 3000 Berne 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43



Savez-vous que

l'Office d'électricité de la Suisse romande OFEL tient à la disposition du corps enseignant

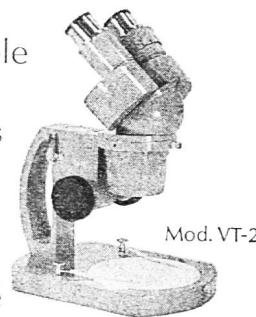
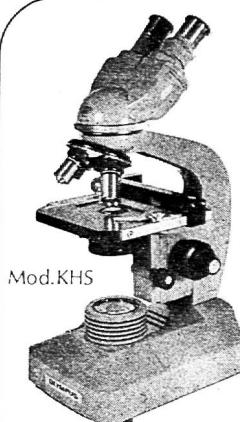
- son bulletin d'information hebdomadaire
- une bibliographie et des films sur l'économie électrique et tous les renseignements qui s'y rapportent
- des programmes de visites d'entreprises électriques

remis gratuitement sur simple demande écrite ou téléphonique à

OFEL, case postale 84, 1000 Lausanne 20 Tél. (021) 22 90 90

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école



Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier

Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock. Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale: WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06

Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

A la porte de Lausanne, le **Gros-de-Vaud** offre une région idéale au tourisme pédestre

Plus de 70 itinéraires balisés au départ de notre ligne !

Au pays des Masaïs

Noël 1977 au soleil d'Afrique, hors des sentiers battus.

Ascension du KILIMANDJARO

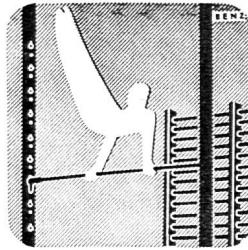
(Marche sans difficulté)

6000 m.

Visite des plus grandes réserves d'animaux du monde

Renseignements, tarifs : Guy Gremion, guide de haute montagne, 74350 Copponex, France.

Priorité aux premiers inscrits.



Alder & Eisenhut AG

8700 Küsnacht ZH 01 910 56 53
9642 Ebnat-Kappel SG 074 3 24 24

Vente directe aux écoles, sociétés, autorités et particuliers.

Fournisseur de tous les engins de compétition et tapis pour les championnats d'Europe de gymnastique artistique 1975 à Berne.



Par suite de la démission de son honorable titulaire le poste de

DIRECTEUR

est à repourvoir pour la saison prochaine dès l'automne 1977 pour le Chœur de Dames de Granges-Marnand.

S'adresser à : Lucette Tharin, 1523 Granges-Marnand.



L'Office national de coordination des Ecoles-Clubs à Zurich cherche pour renforcer son département pédagogique

un(e) assistant(e) pédagogique

s'intéressant aux problèmes de développement et d'expérimentation de cours et de formation du personnel.

Nous demandons :

- aptitude à travailler en équipe ;
- sens de l'organisation ;
- langue maternelle française avec bonne connaissance de l'allemand ;

- formation et expérience pédagogique si possible dans l'éducation des adultes ;
- lieu de travail Zurich.

Nous offrons :

- travail varié et intéressant ;
- bon salaire, prestations sociales de la Migros ;
- date d'entrée à convenir.

Veuillez vous adresser :

Fédération des coopératives

Migros,

Dép. du personnel,
Limmatstrasse 152, 8005 Zurich.
Tél. (01) 28 37 57 (demander M. M. P. Fischer, Coordination des Ecoles-Clubs),
ou tél. (01) 44 44 11 (interne 609, M. M. Schmid, Dép. du personnel).

UN LIVRE POUR LES VACANCES,

tonique, vivifiant, facile à lire, et dont vous pourrez expérimenter les effets sur vous pendant les moments de détente :

Eveil et harmonie de la personnalité, culture physique et psychique par la méthode

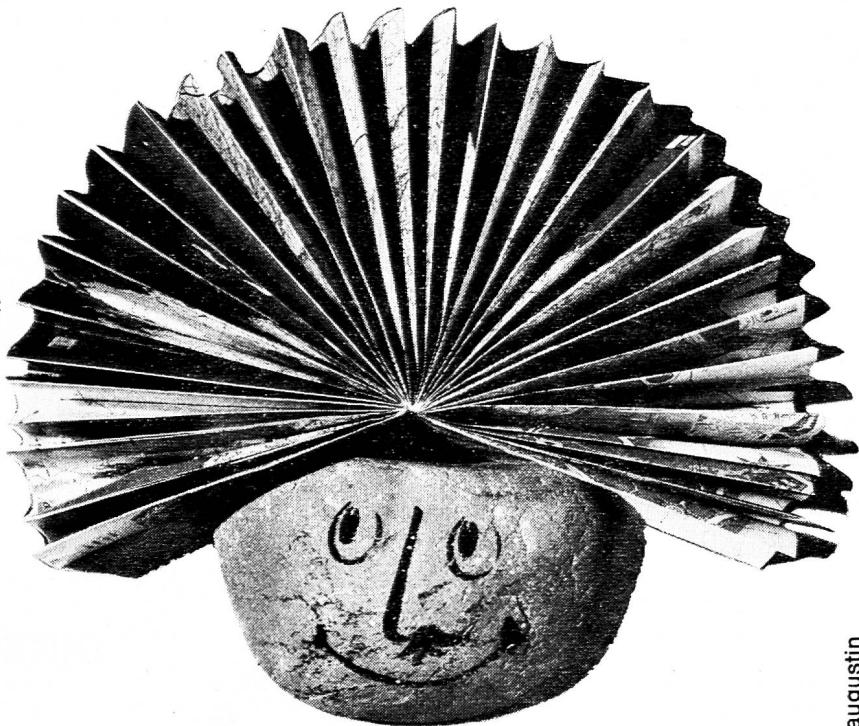
ARC-EN-CIEL

par Jacques de Coulon.

... et une expérience nouvelle, enrichissante de l'enseignement, que vous pourrez tenter dès la rentrée.
222 pages, 16×21,5 cm, Fr. 29.50. En vente dans toutes les librairies ou à : DIDAX, av. J.-J.-Mercier 7,
1002 Lausanne, tél. (021) 23 48 15.

des voyages plein la tête...

change
notices de voyage
Diner's Club
location de coffres
chèques de voyage



Union de Banques Suisses

J. A.
1820 Montreux

VICIV
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
SUISSE
15, HALLWYLSTRASSE
BERNE
3003

augustin